



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Présentation de la FLCPF	2
Mode d'organisation	3
L'Assemblée générale	3
L'organe d'administration	4
Les Intercentres	4
L'équipe des permanent.es	4
Principes d'action : diversité des publics, diversité des approches	6
Diversité des publics	8
Enfants et Adolescent·es	8
Personnes LGBTQI+	10
Personnes en situation de handicap	11
Personnes détenues	12
Populations clés des épidémies du VIH et des autres IST	13
Diversité des approches	14
Informer	14
Former	21
Outiller	28
Accompagner	29
Concerter et mettre en réseau	30
Représentation politique, militance et plaidoyer	31
Plaidoyer politique	37
Communication	39
Services aux membres	46
Démarche d'évaluation qualitative - DEQ	49



Introduction

2023 a été une année marquée par de nombreux accomplissements qui vous sont présentés succinctement dans le présent rapport. La FLCPF est aujourd'hui une organisation apaisée qui clarifie ses modes d'organisation et de concertation, qui cherche à simplifier et à gagner en efficacité tout en veillant au maximum à répondre aux besoins de ses membres, rassembler, favoriser les échanges, regrouper autour d'un projet commun, se soutenir mutuellement, fédérer les énergies pour être plus forts ensemble.

Cette année encore - sous fond de polémique Evras, de combat pour les DSSR, de négociations ardues pour la révision du cadre légal et réglementaire des CPF bruxellois et wallons, d'audit du secteur en RW, d'écriture de notre memorandum pour les élections de 2024, de relance des discussions politiques autour de l'IVG suite à la diffusion des recommandations du Comité d'experts inter-universitaire, ... - les travailleurs et travailleuses de la FLCPF ont mis leur temps et leur énergie aux services des publics, des projets et des membres pour concrétiser les réalisations présentées dans ce rapport d'activités. Notons que la plupart des différents accomplissements 2023 seront synthétisés dans un rapport *Temps forts* qui devrait être disponible à l'été.

En plus de soutenir et de défendre les intérêts de ses membres, la FLCPF a développé cette année encore de nombreux projets d'éducation permanente et de promotion de la santé pour défendre les droits sexuels et reproductifs, ainsi que l'accès aux informations et soins nécessaires. Ces initiatives ont pris la forme d'événements, colloques, formations, ateliers, webinaires, campagnes, services et publications variés. Derrière cette visibilité, un travail considérable d'analyse, de préparation, et de collaboration avec de nombreux partenaires a été accompli.

En parallèle, nous avons poursuivi en 2023 un certain nombre de chantiers mis en place pour chercher à rendre la fédé plus apaisée et plus efficace en clarifiant son organisation interne et ses modes de décision afin de travailler les enjeux de collaboration et de bien-être en vue de prioriser et renforcer nos objectifs communs et nos combats collectifs.

Ce rapport témoigne du travail important réalisé par les équipes de la fédération, avec le soutien de ses membres et de son conseil d'administration.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent au dynamisme de notre fédé.

Le Conseil d'Administration et la direction, juin 2024

Présentation de la FLCPF

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) a été créée en 1972 suite au regroupement militant des premiers centres de planning familial en Belgique. Elle est la plus importante des quatre fédérations de centres de planning familial en Belgique francophone puisqu'elle fédère aujourd'hui 42 centres de planning familial dont 22 implantés à Bruxelles et 20 en Wallonie. Parmi ceux-ci, 22 pratiquent l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et sont membres du GACEHPA.

La FLCPF est agréée comme organisme général d'Education permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles et comme organisme représentatif de ses membres par la COCOF. Elle est soutenue par les Services de Promotion de la Santé de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie ainsi que par Actiris. Elle est, avec Sensoa, membre de la Fédération belge pour la Santé et les Droits reproductifs et sexuels (FBSDRS) et est accréditée par l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

La FLCPF a pour but de promouvoir et de défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs comme faisant partie intégrante des droits humains renforçant la liberté, la dignité et l'égalité des personnes ainsi que leur accès effectif aux informations et aux soins de santé dont elles ont besoin. La FLCPF considère que chaque personne a le droit de prendre les décisions qui concernent son corps et d'accéder à des services qui appuient ce droit y compris celui de procéder à une interruption volontaire de grossesse (IVG).



Mode d'organisation

L'Assemblée générale

La participation et la démocratie interne trouvent place et impliquent les centres de planning en assemblée générale, en inter-centres et en groupes de travail dont on trouve trace au long de ce rapport.

Outre les questions d'admission des membres, les points classiques que sont l'adoption des comptes, du budget et des rapports d'activités, l'assemblée générale est régulièrement consacrée à l'élaboration de prises de positions sur les enjeux majeurs pour la Fédération.

Composition au 31 décembre 2023 :

Personnes morales : 42 membres effectifs

<ul style="list-style-type: none">• CPF Anderlecht "Séverine"• CPF Ath• CPF Auderghem• CPF Braine-le-Comte « Amour et Vie »• CPF Bruxelles "Aimer Jeunes"• CPF Bruxelles "City Planning"• CPF Bruxelles "Marolles"• CPF Bruxelles "Plan F"• CPF Charleroi "Collectif Contraception"• CPF Etterbeek "Collectif Contraception"• CPF Evere• CPF Fléron• CPF Forest "CPS"• CPF Forest "Marconi"• CPF Herstal• CPF Huy• CPF Ixelles "Aimer ULB"• CPF Ixelles "CPS"• CPF Ixelles "Free Clinic"• CPF La Louvière "La Famille Heureuse"• CPF Laeken	<ul style="list-style-type: none">• CPF Leman• CPF Liège "Collectif contraception"• CPF Liège "Louise Michel"• CPF Liège "SIPS"• CPF Louvain-la-Neuve "Aimer à LIN"• CPF Mons "La Famille Heureuse"• CPF Namur• CPF Ourthe-Ambève• CPF Rochefort• CPF Saint- Ghislain "Léa Lor"• CPF Saint- Gilles• CPF Saint-Josse• CPF Schaerbeek "Bureaux de Quartiers"• CPF Schaerbeek "Groupe Santé Josaphat"• CPF Seraing "Collectif contraception"• CPF Tamines• CPF Tournai "La Famille Heureuse"• CPF Verviers• CPF Watermael-Boitsfort• CPF Woluwé-Saint-Lambert "CCFS"• CPF Woluwé-Saint-Pierre
---	--

Personnes physiques :

Michaël FITTERER, Yvette LECOMTE, Ysaline MATTHIS, Thi Thanh BARREA, Pierre VERBEEREN, Brice DERMAGNE



L'organe d'administration

Au 31 décembre 2023 : Caroline ADÉ, Lucie BREYER, Guillaume DAMIT, Japhette FELHO (secrétaire), Céline GLORIE (co-présidente), Cécile RAZE (co-présidente), Jean-François RENARD (trésorier).

L'équipe des permanent.es (au 31 décembre 2023) :

DIRECTION : David LECLERCQ

POLE POLITIQUE & COMMUNICATION

Aurélien PIESSENS - Chargée de mission politique

Olivia HAIRSON - Chargée de communication

POLE ACTIVITES

Laurence BEFF - Coordinatrice PAC

Claudine CUEPPENS, Chargée de mission

Pierre HONNAY, Chargé de mission

Noémie SCHONKER, Chargée de mission

Murielle COIRET, Chargée de mission

Anna METRAL, Chargée de mission

Coraline PIESSENS, Chargée de mission

Thomas PIERARD, Chargé de mission

Céline TIXIER-THOMAS, Chargée de mission

Sarah SOUSSI, Chargée de mission

Yannick MANIGART, Expert contraception

Anne VEROUGSTRAETE, Experte IVG

DEPARTEMENT ADMINISTRATIF - GRH – FINANCIER

Christine DEACONESCU - Employée administrative

Fadelah KADI - Employée administrative

Carlinho MBEYA - Employé administratif

Régine MERCIER – Comptable externe

Michaël VAN ANTWERPERN - Soutien informatique externe

INTERCENTRES

Les intercentres sont des rendez-vous mensuels où les centres de planning membres de la Fédération se rassemblent, dans chaque région, pour discuter de l'actualité sociale, politique et institutionnelle et des



différents projets portés par la Fédération et les centres en regard des besoins. Ces réunions constituent également des lieux privilégiés pour faire remonter une problématique au niveau du collectif, pour réagir à une actualité politique ou législative, pour proposer des thèmes de réflexion, construire l'évaluation des projets, etc.

En 2023, les centres bruxellois se sont réunis à 8 reprises en présentiel pour 5 intercentres classiques et 3 thématiques. À la suite du Covid-19, il a été décidé en Région Wallonne de maintenir la moitié des réunions en visioconférence pour soutenir la participation compte tenu de la taille du territoire. Les centres wallons se sont réunis à 8 reprises dont 4 fois via Zoom ; 3 rencontres sur 8 se sont étalées sur toute la journée afin d'organiser à la fois un intercentres thématique et classique.



Principes d'action : diversité des publics, diversité des approches

La FLCPF développe des stratégies complémentaires de promotion de la santé et d'éducation permanente.

En **éducation permanente**, dans une perspective d'émancipation citoyenne et collective, la Fédération informe et soutient l'activité des acteurs associatifs et, en particulier, les centres de planning familial. Elle travaille d'une part à assurer une documentation et une revue de presse spécialisées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et elle édite elle-même une série de publications et d'outils sur les thématiques de la vie affective et sexuelle. Elle organise d'autre part une série d'activités de mobilisation et de réflexion entre acteurs concernant les droits sexuels et reproductifs des publics, particulièrement les plus vulnérables, et les politiques social-santé qui y sont liées. Enfin, elle co-construit des projets de transformation des pratiques et des représentations avec les acteurs de terrain, à travers le pilotage de groupes de travail et de réunions inter-centres.

En **promotion de la santé**, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé, de promotion du bien-être et de prévention, la Fédération forme les acteurs de terrain et, en particulier les centres de planning familial, en matière de santé et droits sexuels et reproductifs et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour tous-tes. Elle agit également dans les milieux de vie (scolaire, festif, virtuel), essentiellement à partir d'une position de deuxième ligne en favorisant la participation des acteurs concernés. Elle cible certains publics prioritaires en matière de réduction des risques et de dépistage des IST/VIH/hépatites. Elle s'implique également dans le travail en réseau et les stratégies concertées, sectorielles et intersectorielles. Enfin, elle travaille avec les acteurs du planning à la co-construction d'outils de collecte de données et d'évaluation des actions.

Ces deux approches se rencontrent au niveau du renforcement des compétences de **notre public cible** grâce entre autres, aux formations et à l'information que nous transmettons à travers l'organisation de colloques, groupes de travail et participation à la mobilisation et concertation sectorielle et intersectorielle. Le développement d'outils et de publications grâce au CEDIF, le Centre de Documentation et d'Information est une activité importante de la FLCPF au niveau de la diffusion de l'information fiable en lien avec la santé sexuelle et reproductive en Belgique francophone et ailleurs.

Au-delà de l'opérationnalisation des priorités politiques dans ces deux champs d'actions transversaux, notons également que le FLCPF contribue aussi (via des appels à projets) à travers des **projets spécifiques**



à d'autres enjeux tels que l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations et à la prévention et la sécurité en matière de violences sexuelles.

Un élément crucial est également le **plaidoyer et la communication politiques** sur les enjeux sociétaux et les besoins des publics en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. La représentation sectorielle et la défense du secteur du planning est au cœur de notre stratégie.



DIVERSITÉ DES PUBLICS

La FLCPF coordonne ou accompagne plusieurs projets qui ont un impact direct sur différents publics finaux.

Enfants et Adolescent·es

Cellules EVRAS

La FLCPF coordonne l'implantation de cellules EVRAS rassemblant les équipes éducatives et les services de santé des établissements scolaires ordinaires et spécialisés qui en font la demande (www.evras.be/cellule-evras).

2023 a été marqué par l'arrivée d'une chargée de mission « cellule EVRAS », la finalisation de l'évaluation du « projet cellule EVRAS », un appel à collaboration de personnes-ressources pour accompagner des cellules EVRAS scolaires et dans les institutions pour personnes en situation de handicap et l'entame de la mise sur pied d'une formation à l'accompagnement à la mise en place de cellule EVRAS.

Durant les premiers mois de l'année, un temps d'intégration à la fonction a été octroyé à la nouvelle chargée de mission afin d'identifier les réalités et enjeux du projet. L'analyse des résultats de l'évaluation a permis de compléter cette prise en mains.

L'évaluation a mis en évidence une série d'éléments facilitants et a listé certaines limites des cellules EVRAS ; ce qui a permis d'envisager des pistes d'évolution au projet (reprise dans une note exhaustive de mise en perspective de l'évaluation).

L'appel à collaboration publié durant le second trimestre a offert de rencontrer quelques personnes-ressources intéressées et/ou spécialisées dans l'EVRAS tant dans le milieu scolaire ordinaire que spécialisé. Certaines personnes rencontrées ont rejoint le pool de personnes-ressources FLCPF, commun aux projets cellules EVRAS, sexualités & handicaps et formations.

Afin d'outiller au mieux ces nouvelles collaboratrices, l'élaboration d'une formation à l'accompagnement à la mise en place de cellule EVRAS a débuté dans le courant du dernier trimestre 2023 (réalisation au premier trimestre 2024).

Ces différentes étapes ont été nécessaires à réfléchir et concevoir le projet sous un nouvel angle, à établir des bases plus solides, et à envisager les futures activités.

Dans l'enseignement ordinaire, aucun nouvel accompagnement n'a commencé entre autres par manque de collaboratrices disponibles pour accompagner la mise en place de cellule EVRAS. Dans l'enseignement spécialisé, l'accompagnement de cellules existantes s'est poursuivi normalement.



Activités 2023 :

- ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE CELLULES : 2 CELLULES EVRAS DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE A BRUXELLES
- FINALISATION DE L'EVALUATION DU DISPOSITIF « CELLULE EVRAS » ET ELABORATION DE PISTES D'EVOLUTION DU PROJET
- CONSTRUCTION D'UNE FORMATION A L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE CELLULE EVRAS (DERNIER TRIMESTRE 2023)

Sex&Co

La FLCPF coordonne les centres de planning familial dans le cadre de la mise en place de stands de promotion de la santé sexuelle dans les milieux festifs fréquentés par les jeunes. Diffuser des informations fiables, réduire les risques en milieux festifs et augmenter la visibilité des missions des CPF sont les grands axes de ce dispositif. Sex&Co en 2023 a été présent durant de grands événements festifs estivaux. Le stand, animé par les professionnel·les des centres de planning familial, a pu être déployé dans 4 festivals en Belgique francophones (Pride, Couleur café, Dour et Esperenzah) en collaboration avec d'autres associations actives dans le secteur (PPS, Modus vivendi, Ex aequo).

Sex&Co sur les réseaux sociaux (Instagram @sex8co ; Tiktok @sex8co) : ce sont des messages de sensibilisation et d'information sur des notions et thématiques liées à la Réduction des Risques et la promotion de la santé sexuelle dans les environnements festifs. L'un des objectifs étant de proposer des pistes de réflexion et des ressources pour passer à une véritable culture du consentement. Sex&Co, c'est aussi plus de 65.343 abonné·es sur ses réseaux sociaux confondus.



La diffusion de la campagne « Sexe, drogues et consentement », menée par un partenariat de 7 associations et finalisée en 2022, s'est poursuivie en 2023 sur nos réseaux et lors d'une après-midi d'écoute publique organisée au Beursschouwburg, en collaboration avec les associations partenaires du projet avec l'idée de discuter de ces outils de sensibilisation et d'information autour de la thématique de la consommation de drogues en milieux festifs et son impact sur le consentement sexuel. Le podcast est disponible sur instagram @sexe.drogues.consentement mais aussi sur les différentes plateformes telles que Spotify, Apple podcast et Youtube.

Activités 2023 :

- COORDINATION DE L'ORGANISATION DE STANDS D'INFORMATION ET D'ANIMATION EN MILIEUX FESTIFS
- SOUTENIR LES TRAVAILLEUR·EUSE·S DE CPF DANS LA PRODUCTION DE CONTENUS EVRAS SUR LES RESEAUX SOCIAUX



- ASSURER LA PRESENCE DE SEX&CO SUR LES RESEAUX SOCIAUX
- MAINTENIR UNE COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES EN RÉDUCTION DES RISQUES GRÂCE AU RÉSEAU SAFE TA NIGHT (PLATEFORME PRÉVENTION SIDA, MODUS FIESTA, EX AEQUO ET QUALITY NIGHTS)

Love Attitude

Sous l'impulsion de la FLCPF, les 4 fédérations de CPF développent le site web de référence des centres de planning en matière d'information sur la vie affective et sexuelle à destination des jeunes. (Avec la FCPC, la FCPF-FPS et la FCPPF) : www.loveattitude.be

En 2023, la coordination tournante inter-fédé de ce projet a été assurée pour la 2^{ème} année consécutive par la fédération pluraliste. Après une longue période durant laquelle ce projet n'a plus fait l'objet de soutien financier ni de mises à jour, l'annonce d'un financement ponctuel d'un an à partir d'octobre 2023 a permis à l'inter-fédé de procéder au recrutement d'une personne à mi-temps. Entre-temps, notre fédération est restée le point de contact pour assurer a minima la mise à jour de la cartographie des centres avec leurs coordonnées de contact

Activités 2023 :

- GESTION DE LA BOITE MAIL ET DE LA MISE A JOUR DES COORDONNEES DE CONTACT DES CPF ;
- PLUSIEURS GT INTER-FEDE (DESCRIPTIF DE FONCTION, ENTRETIENS D'EMBAUCHE, COMITE DE SUIVI DU PROJET EN VUE DE DEFINIR ET PLANIFIER LE PROJET 2024) ;
- RECRUTEMENT D'UN.E CHARGE.E DE PROJET ET PASSATION ;
- RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR POURSUIVRE LE PROJET ;

Personnes LGBTQI+

Plan LGBTQI+

La FLCPF vise à améliorer l'accès et la prise en charge des personnes LGBTQI+ en centres de planning familial.

Ce projet est mené en collaboration avec l'Observatoire du sida et des sexualités, Ex Æquo, Genres Pluriels, Go To Gyneco ! (O'YES & Tels Quels), le CPF de Boitsfort et le Plan F.

Activités 2023 :

- GROUPE DE TRAVAIL INTERASSOCIATIF SUR LES ORIENTATIONS SEXUELLES, LES IDENTITÉS DE GENRE ET LES CARACTÉRISTIQUES SEXUÉES
- ORGANISATION DE DEUX SESSIONS DE FORMATION POUR LES PLANNINGS ET LE SECTEUR PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL (BRUXELLES ET CHARLEROI)



- ORGANISATION D'UNE MATINÉE DE RÉFLEXION SUR L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE EN RÉSEAU DES PERSONNES LGBTQI+

Personnes en situation de handicap

Projets VAS

La FLCPF coordonne l'accompagnement d'équipes de services et de centres de jour et d'hébergement pour personnes en situation de handicap dans la mise en place d'un projet de vie affective et sexuelle (VAS) global et pérenne. Cet accompagnement méthodologique et pédagogique est assuré par un pool de personnes ressources indépendantes, formées et qualifiées.

Activités 2023 :

- ANALYSE D'UNE DEMANDE D'IMPLANTATION DE CELLULES
 - 1 institution wallonne
- ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE 7 PROJETS EN INSTITUTION
 - 2 projets en Wallonie et 5 à Bruxelles

Plateforme sociale web - TocTocToc



La FLCPF pilote, avec des acteurs du handicap à Bruxelles et en Wallonie, la réalisation d'une plateforme web visant à soutenir la vie sociale et amoureuse de personnes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée et à les informer sur leur SSR en langage facile à lire et à comprendre.

Activités 2023

- ANIMATION D'UN COMITE DE PILOTAGE DU PROJET
- REALISATION DE SEANCES DE TESTING AUPRES DE BENEFICIAIRES DE 7 INSTITUTIONS BRUXELLOISES ET WALLONNES
- ADAPTATION DE LA VERSION BETA DE LA PLATEFORME ET TRADUCTION DES CONTENUS EN FALC
- RÉDACTION DES CONVENTIONS DE PARTENARIATS ET DES PROCEDURES
- LANCEMENT D'UNE PROCEDURE D'ENGAGEMENT POUR LE POSTE DE CHARGE.ES DE PROJET

La viabilité de ce projet est conditionnée au recrutement d'une personne en charge de sa coordination. Les subsides sollicités en 2023 ont été accordés, nous espérons qu'ils seront reconduits en 2024.



Personnes détenues

Lovespot

La FLCPF coordonne deux groupes de travail sur la SSR en milieu carcéral, à Bruxelles et en Wallonie. Elle organise et planifie des permanences en SSR et des animations EVRAS à destination des femmes et des personnes trans* détenues à la prison de Haren – nouvelle méga-prison inaugurée en octobre 2022, et dans le quartier femmes de la prison de Marche-en-Famenne. Ce projet est mené en collaboration avec I.Care et des centres de planning bruxellois et wallons.

En 2023, les activités *Lovespot* ont été réalisées en collaboration avec les centres de planning familial de Saint-Josse, de Laeken, le Plan F, le City Planning et le Collectif Contraception d’Etterbeek à Bruxelles et de Rochefort, de Namur, de Marches et de Marche-Luxembourg en Wallonie. A la fin du mois d’avril, le projet wallon a cependant dû être suspendu. Faute de moyens, I.Care - notre partenaire en prison - a dû réorienté ses activités et n'est désormais plus présent à la prison de Marche-en-Famenne. Sans cette présence et les contacts privilégiés qu'I.Care entretient avec les femmes détenues et la direction de la prison, le projet n'a pas pu être poursuivi.

Activités 2023 :

- ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SSR EN PRISON A BRUXELLES ET EN WALLONIE
- ORGANISATION D’UNE FORMATION POUR LES NOUVEAUX CPF PARTENAIRES BRUXELLOIS
- ORGANISATION DE PERMANENCES EN SSR ET D’ANIMATIONS EVRAS EN PRISON



Populations clés des épidémies du VIH et des autres IST

Be.Tested

La FLCPF accompagne la mise en œuvre de la prévention combinée du VIH et des autres IST en centres de planning familial, et y soutient plus particulièrement l'implantation du dépistage rapide du VIH (TROD) à travers le projet Be.Tested.

Activités 2023 :

- ANIMATION DES GROUPES DE TRAVAIL « BE.TESTED » ET « TO DO (L)IST »
- COMMUNICATION SUR LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX DU PROJET
- ORGANISATION DE DEUX SESSIONS DE MISE À JOUR MÉDICALE ET PSYCHOSOCIALE SUR LE VIH ET LES AUTRES IST POUR LES PLANNINGS ET LE SECTEUR PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL

La FLCPF participe à différentes concertations sectorielles : CPAM des Stratégies concertées VIH-IST, Formation TROD (AR 19/07/2018), Dépistage.be, Groupe d'expert-es HPV (O'YES), BREACH Public Health & PrEP Network, COBATEST Network, etc.

En 2023, nous avons participé à l'organisation de la formation de renouvellement des certificats autorisant la pratique du TROD (organisée par les centres de références VIH).



DIVERSITÉ DES APPROCHES

La FLCPF mobilise différentes approches pour renforcer la qualité des actions en matière de santé sexuelle et reproductive.

Informer

Le CEDIF

La FLCPF met à disposition du public un centre de documentation spécialisé en matière de vie affective et sexuelle, le CEDIF. Il propose un fonds documentaire de plusieurs milliers de références composé de livres, revues spécialisées, documents thématiques et outils pédagogiques. Il réalise une revue de presse et diffuse de multiples supports d'information et d'animation dans une boutique en ligne. Le CEDIF offre également une aide professionnelle à la recherche documentaire, essentiellement pour le secteur associatif, les étudiants et les enseignants.

Activités 2023

- ACCUEIL QUOTIDIEN AU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CEDIF)
 - Ces dernières années, dans le contexte difficile lié à la situation sanitaire, nous avons pu mesurer les bénéfices d'avoir déjà installé divers outils numériques. Le portail documentaire en ligne a été revu et permet, outre un accès aux différents outils, la mise en valeur d'actualités, des nouveautés entrées dans le fonds documentaire et la proposition des sélections thématiques. Le centre de documentation est ouvert au public tous les jours, sans rendez-vous : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 - Nous maintenons une fréquentation similaire à l'année précédente et stable par rapport aux chiffres des années « avant Covid ». Nous enregistrons 942 demandes pour 986 en 2022 : 49% des demandes portent sur la diffusion de brochures et d'outils, 43% sont des demandes de recherches documentaires dont 69% débouchent sur un prêt d'outils ou de livres et 7% portent sur des demandes de renseignements divers.
- BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRE EN LIGNE
 - La base de données documentaire en ligne recense plus de 6.700 notices (références d'articles, de livres, de documents et d'outils pédagogiques) dont 474 nouvelles notices sur l'année.
 - Les emprunts sont gérés directement dans la base de données. Cela permet notamment aux utilisateurs de savoir en consultant la base de données en ligne si un exemplaire est disponible au prêt ou déjà emprunté. Nous avons 86 utilisateurs (78 en 2022) qui ont empruntés au moins un livre ou un outil pédagogique sur l'année 2023. Les lecteurs sont répartis dans les secteurs



d'activité suivants : le planning familial (essentiellement de notre fédération), l'enseignement (essentiellement des enseignant-es et étudiant-es du supérieur, des PMS et PSE), le handicap et l'aide à la jeunesse.

- Plus de 200 livres et outils pédagogiques ont été empruntés en 2023 : 217 dont 87 livres et 130 outils pédagogiques. Ces chiffres sont similaires à ceux de l'année précédente.

- **REVUE DE PRESSE**

- Le CEDIF assure une revue de presse en ligne quotidienne spécialisée dans l'actualité des questions liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Il sélectionne et diffuse aux abonnés les articles pertinents parus dans la presse de langue française. Quatre quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, Le Monde et Libération), deux hebdomadaires (Le Vif, L'Obs) ainsi que quelques journaux spécialisés des mutualités, des syndicats, de secrétariats sociaux sont dépouillés. www.doris-cpf.be
- La revue de presse est accessible à tous les utilisateurs de la plateforme de services des Centres de Planning Familial DORIS depuis maintenant près de 10 ans (début en 2015). Un abonnement annuel peut également être souscrit par des particuliers. Fin 2023, la revue de presse recensait 9.358 articles de presse, tous classés par thématiques. Cette année, il y a eu 6.962 vues pour la revue de presse.

- **BOUTIQUE EN LIGNE (<https://shop.planningfamilial.net>)**

La FLCPF diffuse une collection de brochures d'information et d'outils pédagogiques sur la vie affective et sexuelle, à destination des professionnels et du grand public. La boutique en ligne comptait 494 utilisateurs en 2023, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le nombre d'utilisateurs a presque doublé sur les trois dernières années (284 en 2020). Le nombre de compte créé est resté stable ; cette option n'est maintenant plus obligatoire pour finaliser une commande (326 comptes créés à ce jour). Le trafic (nombre de vues) est de 312.639 ce qui est nettement moindre que les années précédentes. Cette baisse n'est pas inquiétante compte tenu de l'augmentation du nombre d'utilisateurs qui tend à se stabiliser. On peut supposer que la curiosité des premières années d'utilisation de ce nouveau moyen de diffusion s'est éteinte au profit de l'installation d'une clientèle stabilisée.

L'accès à l'IVG

La FLCPF a développé une série de projets visant l'amélioration de l'accès à l'IVG, en mobilisant des médecins, des centres de planning familial et des partenaires divers. En l'absence de notre chargée de mission IVG/contraception en 2023, les activités en la matière ont toutefois été réduites.



Activités 2023 :

- Participation à la mobilisation européenne pour le droit à la IVG organisée le 28 septembre
- Travail en interfédération sur la pénurie de médecins pratiquant l'IVG
- Participation à la plateforme Abortion Right (voir plus bas).

Service publications

La FLCPF édite et diffuse des brochures d'information et des textes d'analyse sur les questions de santé et droits sexuels et reproductifs.

Activités 2023

La FLCPF souhaite développer la rédaction et la publication d'analyses et d'études sur les thématiques illustrées dans ses événements publics et son travail de plaidoyer. Parallèlement, une réflexion est menée quant à forme éditoriale que pourrait prendre les actes des événements publics récurrents de la fédération.

- ANALYSES

Deux analyses ont été publiées en 2023 :

- MURILLO Daniel. *La contraception : L'affaire de toutes et tous*, juin 2023.
- COIRET Murielle. *La réforme du Code pénal sexuel*, décembre 2023.

- ETUDES

- *La santé et des droits sexuels et reproductifs pour toutes et tous. Des services de santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous*, novembre 2023
Mémoire politique rédigé en prévision des prochaines élections régionales et fédérales de juin 2024.

Les analyses et études sont disponibles et téléchargeables sur <https://documentation-planningfamilial.net/>.

Evras.be

En collaboration avec la FCPF et O'Yes, la FLCPF offre depuis 2016 **une plateforme qui au fil du temps est devenue le site de référence en matière d'EVRA pour les professionnels**. Elle rassemble tous les opérateurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, établissements scolaires, etc. L'objectif final étant de les informer, de renforcer les réseaux et d'échanger autour des bonnes pratiques.



Il a deux ans, le site EVRAS a été dupliqué et adapté pour le grand public. Aujourd'hui, lorsque l'on se rend sur evras.be, le site propose une double entrée : un site evras.be pour les professionnels de l'EVRAS et acteurs scolaires (voir supra), et un site evras.be pour le grand public.

Le contenu de ce site web version grand public permet de répondre aux questions générales du grand public et particulièrement des parents : il explique ce qu'est l'EVRAS à l'école, livre des témoignages, répond à leurs questions et renvoie vers des ressources et contacts spécifiques

En 2023,

Le trafic du site PRO s'élève à **234 945 visites** contre 27 260 en 2022.

Le trafic du site grand public s'élève à **128. 312 visites** contre 11 431 en 2022.

Avec la sortie du nouvel accord de coopération pour la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire et l'actualité brûlante dont il a fait l'objet dans les médias, le trafic du site dans ses deux versions PRO et GRAND PUBLIC a littéralement explosé en septembre 2023 (178.000 visites pour la version PRO, 103.000 visites pour la version « grand public ») totalisant quelque 350.000 visites annuelles. Ce qui multiplie par 10 ! le trafic de l'année précédente.

Événements publics et professionnels

La FLPCF organise et participe à des manifestations publiques ou professionnelles au sujet de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Activités 2023

- **Matinée de réflexion sur l'accueil et la pris en charge en réseau des personnes LGBTQI+**
(Bruxelles, le 20 mars 2023)

En concertation avec nos partenaires associatifs, nous avons dédié une matinée aux réflexions que suscite le projet de Maison Arc-en-ciel de la Santé (MACS) à Bruxelles. Il s'est notamment agi d'interroger la complémentarité entre l'approche communautaire d'une telle structure et l'approche généraliste des centres de planning familial.





SAVE THE DATE SÉMINAIRE

RÉFLEXIONS SUR L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE
DES PERSONNES LGBTQI+

LUNDI 20 MARS 2023 · DE 9H00 À 13H00
CENTRE D'ACTION LAÏQUE, BRUXELLES

AVEC LE SOUTIEN DE

equal.brussels
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



Isabelle Gosselin, chercheuse à l'Observatoire du sida et des sexualités, a présenté ses recherches sur les besoins de santé des personnes LGBTQI+ et l'intérêt de développer une offre de santé spécifique. Son intervention s'est poursuivie par une table ronde intersectorielle sur la prise en charge collaborative des personnes LGBTQI+ incluant les représentantes de deux centres de planning familial ayant développé une attention particulière pour ces publics.

Cet événement a réuni 97 participant-es, parmi lequel-les 51,6% appartenaient au secteur planning et 25% au secteur LGBTQI+.

- **Colloque Contraception : Je suis parent donc je suis ... ou pas**
(Wavre, 26 septembre 2023)

La douzième édition de notre colloque contraception a permis d'aborder la question de l'accès à la PMA et à la contraception définitive.

Grâce à l'arrivée de la contraception hormonale et à l'accès à un avortement libre et sécurisé entre les années 70 et 90, l'arrivée d'un enfant est devenue, la plupart du temps, un événement choisi, désiré, et souvent même planifié. Le modèle de la famille traditionnelle a évolué et avec lui notre rapport à la parentalité : familles recomposées, couples volontairement sans enfant, parentalité queer, etc.

Certaines personnes n'arrivent pas à concevoir sans l'aide de la médecine, d'autres aimeraient au contraire que celle-ci leur assure de ne pas avoir d'enfant. Si l'avortement et la contraception permettent à de nombreuses personnes de vivre une vie « childfree », l'accès à des méthodes de contraception définitive est de plus en plus demandé par des personnes sans enfant.



Aide à la procréation, contraception et stérilisation : quelles options la médecine offre-t-elle aujourd'hui ? Comment soutenir le choix des personnes en tant que professionnel·les ? Le colloque a été l'occasion de discuter de ces possibilités et d'en questionner les aspects médicaux, éthiques, sociologiques, etc.

Autant d'aspects médicaux, éthiques et sociologiques auxquelles les 8 orateur.rices, et les 220 participant-es ont été amené-es à réfléchir.



- **Colloque « Violences conjugales et/ou sexuelles. L'inceste. Ecouter, accueillir et accompagner les victimes »**
(Bruxelles, 7 novembre 2023 présentiel, interprétariat en Langue des Signes Francophone belge)





10% de la population française aurait été victime d'inceste. C'est 2 à 3 enfants par classe. En juin 2023, la CIIVISE, Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, estime que le coût de l'inceste peut être chiffré à 9,7 milliards d'euros par an en France. En Belgique, il n'existe aucune statistique nationale concernant l'inceste. Pourtant, cette violence est bien présente. L'inceste n'est pas une problématique isolée mais d'ampleur. Il est omniprésent et est un problème de santé publique majeur, ainsi qu'un fléau sociétal pour lequel il est urgent de réagir. La thématique du colloque a été choisie par vote, par les professionnel.les.

Cet événement s'adressait à un public professionnel issu de différents secteurs et dont les connaissances, expériences et sensibilités sur les violences sont diverses. Nous avons tenu compte des demandes des professionnel.les puisque nous avons conservé comme fil rouge l'intersectionnalité et le fait de lier les interventions à la pratique. Le colloque a réuni 206 participant.es provenant en majorité du secteur de la santé, des asbl féministes ou spécialisées dans les violences et de l'administration publique et du social (incluant les centres de planning, à hauteur de 26%).



Former

Programme de formation en santé sexuelle et reproductive

Depuis plus de 20 ans maintenant, la FLCPF propose une offre de formation variée, évaluée et améliorée d'années en années aux professionnel·les du secteur du planning familial, de la santé, du psycho-social, de l'éducation, de la jeunesse. Ces formations visent à transmettre savoirs, savoir-être et savoir-faire afin d'accompagner les travailleur·euses dans le développement de leurs connaissances et compétences en matière de promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Cette offre a pour but de renforcer la qualité des pratiques en aidant les participant.es à :

- **Acquérir ou actualiser les connaissances** théoriques et pratiques sur la promotion de la santé sexuelle dans différents milieux ; les mises à jour médicales, sociales ou juridiques ; la prise en charge d'une multiplicité de publics ; le fonctionnement de nouveaux outils de travail...
- **Consolider les compétences** d'animation ou d'intervention selon le type de public et de partenaires, en favorisant participation et expression.
- **Expérimenter** des techniques et des outils, échanges sur les pratiques et cadres de références, fournir les actualités sur chaque sujet...

La FLCPF fait appel à une équipe de formateur·rices et d'expert·es qui suivent de près l'évolution de l'actualité et des métiers de la santé sexuelle. Les formations sont de plus continuellement évaluées et améliorées en conséquence, en se basant sur le retour des participant·e-s et des formateur·rices, sur les besoins exprimés par le terrain ou par la FLCPF, et suivant les évolutions politiques, juridiques ou sociales dans le contexte belge.

Afin de coordonner ces formations, la FLCPF se doit de :

- Encadrer et animer l'équipe de formation
- Recruter de nouveaux.elles intervenant.es
- Prévoir le calendrier annuel des formations
- Evaluer et améliorer les contenus et la forme des formations
- Préparer chaque session de formation
- Promouvoir le catalogue de formation
- Prioritiser les formations à renouveler chaque année et celles à mettre en valeur ponctuellement
- Suivre les actualités



L'offre de formation de la FLCPF se divise par thématiques ou angle d'actions :

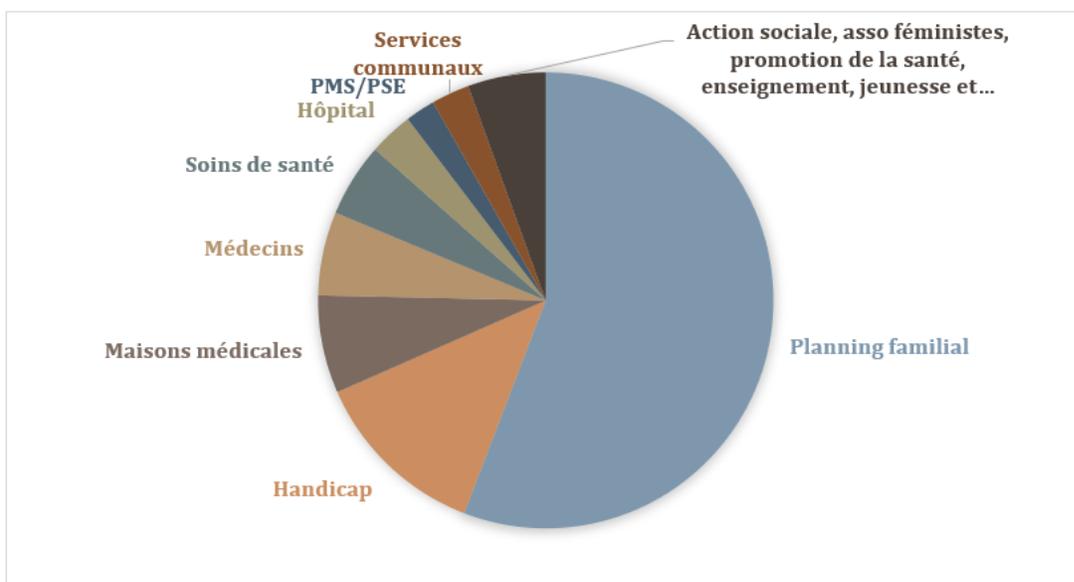
- **EVRAS** (animer en EVRAS dans l'enseignement ordinaire, spécialisé, en institution ou en milieu festif)
- **Outils** (outil flag system pour jeunes et outil flag system pour public porteur de handicap)
- **Travail en CPF** (rôle d'accueillant-e en centre de planning familial)
- **IST** (focus médical et focus psycho-médico-sociale)
- **Contraception** (mise à jour médicale, DIU, symptothermie)
- **Handicap** (VRAS pour les personnes porteuses de handicap et pour les publics ayant un accès limité à la communication)
- **Inclusion** (public LGBTQI+, interculturalité, grossophobie)
- **Violences** (violences conjugales, violences sexuelles, violences gynécologiques)

En plus des formations proposées dans le catalogue annuel, la FLCPF crée de **nouvelles formations chaque année** et les propose ponctuellement à ses bénéficiaires. Suivant la demande, ces formations sont ensuite intégrées au catalogue annuel.

En 2023, **27 formations ont été programmées et 23 ont pu être effectivement données, réunissant 288 participant-es. autant de la Wallonie que de Bruxelles, provenant de 154 structures différentes.**

Sur ces 288 participant-es, 55,5% étaient issu-es du secteur du planning familial, 12,5% du secteur du handicap, 6,9% de maisons médicales, 5,9% de médecins, 5,2% travaillaient dans les soins de santé en tant qu'indépendant-es, 3,1% en hôpital, 2,1% en PMS/PSE, 2,7% de services communaux, et 5 à 6% de l'action sociale, d'associations féministes, du secteur de la promotion de la santé, de l'enseignement, de la jeunesse et la justice.





Ce tableau présente l'ensemble des formations proposées par la FLCPF en 2023.

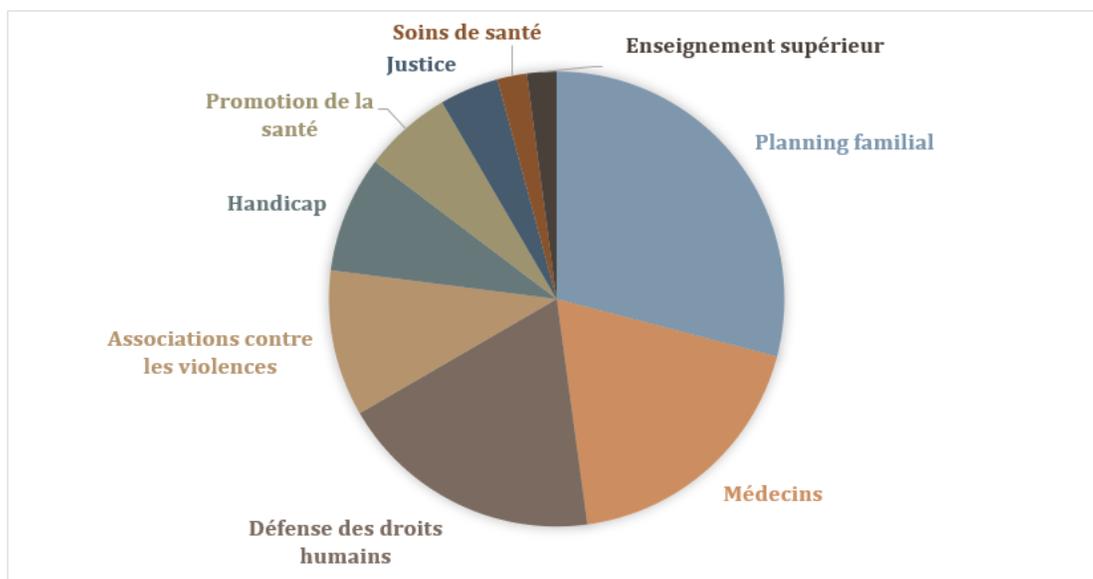
	Formation	Dates	Lieu	Nbre de participant·es
1	Animation EVRAS dans les écoles maternelles et primaires	6 jours, 25, 26, 27 janvier et 13, 14, 15 février 2023	Namur	14
2	Animations EVRAS pour un public porteur de handicap	4 jours, 25, 26 mai, 1 ^{er} , 2 juin 2023	Namur	16
3	Animations EVRAS, formation de base	6 jours – 11, 12, 19, 20 octobre, 8, 9 novembre 2023	Bruxelles	13
4	Animation EVRAS, formation de base	6 jours – 8, 9, 23, 24 novembre, 4, 5 décembre 2023	Liège	15
5	Animations en milieux festifs (Sex&Co)	2 jours – 23, 30 mars 2023	Bruxelles	12
6	Outil Flag System : analyser les comportements sexuels des enfants et des jeunes	1 jour – 23 mars 2023 (reporté de 2022)	Virtuel	Annulé
7	Outil Flag System : analyser les comportements sexuels des enfants et des jeunes	2 jours, 20 et 21 d décembre 2023	Bruxelles	14
8	Outil Flag System : analyser les comportements sexuels des personnes en situation de handicap	2 jours – 10 et 17 février 2023	Bruxelles	14



9	Le rôle d'accueillant-e en centre de planning familial	5 jours – 24, 25 mai, 5, 6, 7 juin 2023	Bruxelles	12
10	IST & VIH : mise à jour psycho-médico-sociale	1 jour – 28 mars 2023	Bruxelles	9
11	IST & VIH : mise à jour médicale	1 jour – 2 décembre 2023	Bruxelles	Annulé
12	Contraception, mise à jour	1 jour – 25 mars 2023	Bruxelles	16
13	Contraception d'ite masculine	1 jour – 24 juin 2023	Bruxelles	16
14	DIU : de la théorie à la pratique	1 jour – 18 février 2023	Bruxelles	17
15	Contraception d'urgence	1 jour – 1er juin 2023	Bruxelles	14
16	Contraception d'urgence	1 jour – 17 octobre 2023	Namur	Annulé
17	Contraception d'urgence	1 jour – 18 novembre 2023	Bruxelles	Annulé
18	VRAS pour les personnes porteuses de handicap	3 jours – 20, 27 janvier et 3 février 2023	Namur	13
19	Public LGBTQI+ : accueil, besoins et prise en charge	4 jours - 17, 29 mars, 12, 26 avril 2023	Bruxelles	12
20	Public LGBTQI+ : accueil, besoins et prise en charge	4 jours – 10, 15, 29 novembre, 19 décembre 2023	Charleroi	6
21	Approche interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement en santé sexuelle et reproductive	4 jours - 13, 14 mars, 3, 4 avril 2023	Virtuel	8
22	Accueil et prise en charge des personnes grosses en santé sexuelle et reproductive	1 jour – 3 avril 2023	Bruxelles	9
23	Violence conjugale : le processus de la violence	3 jours – 30 novembre, 7, 14 décembre 2023	Bruxelles	13
24	Violence conjugale : les enfants exposés aux violences	2 jours – 7 et 16 février 2023	Bruxelles	8
25	Violence conjugale : accompagner les victimes	3 jours – 7, 9, 21 mars 2023	Bruxelles	12
26	Violences sexuelles : comprendre pour mieux prendre en charge	2 jours – 22 mai et 12 juin 2023	Bruxelles	14
27	Violences gynécologiques et obstétricales	2 jours – 18 mars et 1 ^{er} avril 2023	Bruxelles	11



Nous avons travaillé en 2023 avec 48 partenaires différents, dont 29,1% sont issues du secteur du planning familial, 18,8% sont médecins, 18,8% du secteur de défense des droits humains, 10,4% d'associations contre les violences, 8,3% du secteur du handicap, 6,3% du secteur de la promotion de la santé, 4,2% sont juristes, 2,1% travaillent dans les soins de santé et 2,1% dans l'enseignement supérieur.



Nous détaillerons dans les paragraphes suivants les modifications ou évolutions ayant eu lieu en 2023 propres à certaines formations :

- Formation « **Animations EVRAS, formation de base** ». En 2022, nous avons amorcé avec un groupe de travailleur-euses de centres de planning familial un travail de restructuration de notre offre de formation en EVRAS, travail continué tout au long de l'année 2023. Ce groupe s'est réuni une dizaine de fois en 2023 afin de finaliser la restructuration de cette formation, qui a été donnée en Wallonie et à Bruxelles pour une première session à l'automne.

Dans le cadre de la mise en place de l'accord de coopération EVRAS et afin de pouvoir répondre aux demandes du terrain et notamment de nos centres de planning, la FLCPF s'est associée aux autres fédérations de planning afin de constituer un pool plus important de futures formatrices en EVRAS. La FLCPF a donc formé 16 nouveaux et nouvelles formatrices sur ces questions fin 2023, qui pourront délivrer les futures formations EVRAS de base dès la rentrée de septembre 2024.



- Toujours dans le cadre de l'accord de coopération EVRAS, et afin de compléter cette formation EVRAS de base de 6 jours, nous avons entamé, en inter-fédérations, un travail de création de modules de formations complémentaires :
 - o L'un portant sur le public de l'enseignement ordinaire maternelle/primaire, piloté par Sofélia
 - o L'un portant sur le public de l'enseignement ordinaire secondaire, piloté par la FCPC
 - o L'un portant sur le public de l'enseignement spécialisé, piloté par la FLCPF.

Nous avons entamé ce travail en 2023 et déjà organisé 2 réunions de notre groupe de travail sur ce sujet.

Toutes les formations données sont **évaluées de manière quantitative et qualitative**.

Sur les 288 participant-es, 204 personnes ont répondu aux formulaires d'évaluation, soit 70,8% de réponses aux évaluations. 95,6% des participant-es ayant répondu-es recommandent la formation suivie. 2% ne la recommandent pas et 2,4% ne se prononcent pas.

L'intégralité des répondant-es indiquent avoir atteint au moins en partie leurs objectifs d'apprentissage à la suite de cette formation.

Notre public apprécie particulièrement les éléments suivants dans nos formations :

- Le côté expérientiel des formations, les mises en situations proposées, les vignettes cliniques, le retour sur le vécu professionnel.
- Le temps laissé au débat et aux réflexions collectives comme personnelles
- La volonté d'inclusivité des formations, le souci de déconstruire les préjugés et constructions personnelles
- La diversité des formations, l'offre variée des thématiques
- Les qualités humaines des formateur-rices et leur positionnement horizontal plutôt que vertical

Concernant l'impact que cette formation a eu sur leur pratique professionnelle, voici quelques extraits choisis des évaluations :

« Cette formation aura suscité beaucoup de réflexions, questionnements et remises en question. C'était donc l'occasion de prendre du recul en vue de faire évoluer ma pratique professionnelle en tant qu'animatrice EVRAS. Cette formation m'aura également rappelé deux compétences qui me semblent indispensables à ma fonction d'animatrice la créativité et l'adaptation. » (Formation de base à l'animation en EVRAS)

« Cette formation m'a permis de donner beaucoup plus de sens à ma pratique (notamment en lien avec les droits sexuels et reproductifs, cette partie de la formation m'a beaucoup marquée), de me faire plus confiance dans mon travail d'animatrice, de laisser libre cours à ma créativité,... En ce moment, lorsque



je prépare/fais des animations, j'ai toujours des petites choses de la formation qui rejaillissent dans mon esprit et qui me font adapter ma manière de faire ! Par exemple : une attention ++ sur le langage inclusif et sur la manière d'aborder les différents thèmes de manière inclusive, une attention particulière aussi à l'éducation par les pair.e.s,... » (formation de base à l'animation en EVRAS)

« Prise de recul sur ma pratique, amélioration de mon approche de l'accueil, enrichir mon bagage d'outils, connaissances multiples du réseau. » (Formation au rôle d'accueillant-e en planning familial)

« Surtout, une meilleure posture et un savoir être plus affirmé. Plus à l'aise et confiante dans ma pratique. Gérer mieux mon stress et les émotions des bénéficiaires. Prendre conscience de l'existence d'un grand réseau sur lequel s'appuyer. » (Formation au rôle d'accueillant-e en planning familial)

« Mieux informer et orienter les personnes à l'accueil et pendant les consultations. Mieux les accueillir en renforçant ma pratique humaniste. » (Formation de mise à jour sur les IST/VIH)

« Une connaissance des contraceptions hormonales améliorée, avec des nouveautés. Une meilleure prise en charge lors des accueils médicaux. » (Formation de mise à jour sur la contraception)

« Meilleure prise en charge des personnes souhaitant une contraception d'urgence. » (formation à la contraception d'urgence)

Formations à la carte EVRAS

Nous proposons ponctuellement des **formations « à la carte »**. Ces formations reprennent les formations du catalogue mais sont spécifiquement destinées et réajustées pour une structure ou une équipe en particulier.

Activités 2023 :

- ANALYSE DES DEMANDES DE FORMATION
- CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE L'OFFRE INDIVIDUELLE DE FORMATION



Outils

Outils pédagogiques

La FLCPF réalise des outils pédagogiques diversifiés en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, en valorisant particulièrement les créations innovantes issues des centres de planning familial.

Activités 2023

Guide pour l'EVRAS

Le **Guide pour l'EVRAS** propose des balises et des types d'apprentissages, à destination des acteurs et actrices de l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS), essentiellement en milieu scolaire. C'est un document à destination des professionnel.les de l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle. Ce n'est pas un programme pour les élèves, pas plus qu'un mode d'emploi qui indique qu'il faille évoquer telle thématique à tel âge. Son objectif est d'informer les professionnel.les sur les questionnements qui peuvent apparaître – ou pas – à partir de tel âge, et de les outiller pour y répondre.

Réalisé dans le cadre des stratégies concertées EVRAS, le guide est le fruit de la collaboration de plus de 150 professionnel.les de terrain et de la concertation de 400 jeunes interrogés en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus. Le contenu s'articule autour de principes généraux et théoriques ainsi que des thématiques spécifiques et transversales suivantes : sentiments et émotions; relations interpersonnelles; corps et développement humain; valeurs, cultures, société, droits et sexualités; identités de genre, expressions de genre et orientations sexuelles; sexualité et comportements sexuels; violences; santé sexuelle et reproductive.

Référencement et téléchargement dans la base de données documentaire du CEDIF : https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=6670

Egalement diffusé sur le site www.evras.be.

Eléphantine, Renardo, Charlie : Livret d'accompagnement

Les livres pour enfants *Eléphantine veut tout savoir sur sa zézette* et *Renardo veut tout savoir sur son zizi* mettent en avant le côté positif de la sexualité comme faisant partie intégrante de la vie, sans honte et sans tabou, et présentent la notion de plaisir comme naturelle. Les notions d'émotions, de consentement et d'intimité viennent utilement compléter la thématique dans le livre *Charlie veut tout savoir sur ces émotions et celles de l'autre !* Nous avons soutenu l'édition de ces ouvrages en intervenant sur la relecture des textes et sur les orientations à donner aux informations. Nous avons aussi voulu aller



plus loin en réalisant un **livret d'accompagnement pédagogique** pour mettre en avant les utilisations possibles des livres en animation. Outre le processus de création des ouvrages, ce livret reprend la contribution d'une sexologue sur le développement psycho-affectif et sexuel des enfants, un aperçu de ce qu'est l'EVRAS scolaire et des pistes d'animation pour utiliser les livres. Nous avons aussi mis l'accent sur l'utilisation des livres, outils culturels, comme porte d'entrée originale et appropriée pour évoquer de nombreux thèmes tant pour les parents que pour les professionnel.les.

Référencement et téléchargement dans la base de données documentaire du CEDIF : https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/index.php?lvl=cmspage&pageid=6&id_rubrique=95

Diffusion sur la boutique en ligne : https://shop.planningfamilial.net/fr/accueil/140-47-elephantine-renardo-et-charlie.html#/59-elephantine_renardo_et_charlie-livret_d_accompagnement

Également diffusé sur le site www.evras.be.

Accompagner

Centre de ressources Sexualités & Handicaps (CRSH)

La FLCPF soutient la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) des personnes en situation de handicap (PSH) et promeut l'accès de ces personnes aux droits sexuels et reproductifs dans les meilleures conditions. En 2023, le centre de ressources a participé à divers événements publics afin de proposer des ateliers de sensibilisation à l'outil le *Système des drapeaux* pour jeunes et adultes en situation de handicap : *Forum ouvert sur la Détection, la prise en charge et l'orientation des violences sexuelles et conjugales*, organisé par la FLCPF en février ; *Journée de formation Le corps au cœur du travail de l'éducateur spécialisé : enjeux, pratiques et réflexions*, à la Haute Ecole en Hainaut, en mars ; *Colloque Être ou ne pas être pénétré.e, pénétrant.e* de la Société des sexologues universitaire de Belgique, en octobre ; Séminaire européen *Politique de prévention et identification précoce des violences sexuelles et des MGF chez les enfants*, organisé par GAMS Belgique et Femmes de Droit en décembre.

Activités 2023 :

- ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET DES INTERVISIONS « SEXUALITÉS ET HANDICAPS »
- RECRUTEMENT DE NOUVELLES PERSONNES-RESSOURCES « SEXUALITES ET HANDICAPS »
- CONSTRUCTION DE LA FORMATION A L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET VRAS ET DE CELLULE EVRAS
- CONTRIBUTION A L'ORGANISATION D'UN CYCLE DE FORMATION SUR L'(E)VRAS DES PSH
- ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES SUR LA SEXUALITÉ ET LE HANDICAP (AVEC LE CEDIF)



Concertter et mettre en réseau

Généralisation de l'EVRAS

La FLCPF contribue à la généralisation de l'EVRAS notamment en visant l'élaboration d'un cadre de référence commun aux acteurs de l'EVRAS, cadre qui doit répondre aux besoins des jeunes.

Activités 2023 :

- PILOTAGE DU RESEAU DES « STRATÉGIES CONCERTÉES EVRAS » (EN COLLABORATION AVEC O'YES)

Ce projet rassemble depuis 2018 des organismes représentant les acteurs et actrices internes et externes à l'école concernés par l'EVRAS en milieu scolaire : les quatre Fédérations de Centres de Planning Familial, la Commission PSE, le Conseil Supérieur des CPMS, les cinq Fédérations de Pouvoirs Organisateur, les deux Fédérations d'associations de parents d'élèves, le Délégué Général aux Droits de l'enfant, plusieurs Organisations de Jeunesse ou encore le Centre d'Action Laïque.

La finalité de cette concertation est d'aboutir à une généralisation effective de l'EVRAS dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, en Belgique francophone, dans une visée de réduction des inégalités sociales de santé.

Pour atteindre cette finalité, les Stratégies Concertées EVRAS visent à atteindre les objectifs suivants :

- Disposer d'un plan stratégique EVRAS (cadre de référence, formation, plaidoyer, concertation) qui répond aux besoins des jeunes ;
- Mobiliser les acteurs et actrices concernés et le public-cible (les jeunes) dans la conception et la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Faire connaître et reconnaître ce plan au niveau politique.

En 2023, nous avons principalement été accaparé-es par les polémiques relatives à l'EVRAS et au Guide pour l'EVRAS qui ont lieu en début d'année et à la rentrée scolaire. Celles-ci nous ont amené à réaliser un travail de gestion de crise, nous obligeant à devoir rapidement concertter les partenaires du projet afin de construire une position commune et une stratégie de communication dans le but de répondre aux sollicitations de la presse et aux messages reçus du grand public de la meilleure manière possible. Nous avons également dû apporter plusieurs modifications au Guide à la demande des cabinets ministériels qui l'ont annexé à l'accord de coopération relatif à la généralisation de l'EVRAS.

- « PLATEFORME EVRAS »

Sauf indisponibilité ponctuelle, la FLCPF a participé aux réunions de la Plateforme EVRAS en 2023. Tout au long de l'année, la Plateforme EVRAS a assuré un travail de veille quant à l'aboutissement et la mise en œuvre de l'accord de coopération relatif à la généralisation de l'EVRAS. La plateforme a également



été particulièrement active lors des polémiques concernant l'EVRAS et s'est mobilisée pour défendre notre travail dans les médias.

Détection, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelles et conjugales (DPO)

La FLCPF a lancé en 2018 le projet DPO qui a pour but d'améliorer la Détection des violences conjugales et sexuelles, la Prise en charge et l'Orientation des victimes. La phase 1 de ce projet a permis de co-construire un outil commun, accessible et à destination des associations et services de première ligne de différents secteurs (santé, social, police, justice) actifs à Bruxelles et en Wallonie. Plus de 300 professionnel.les ont participé à sa réalisation. La deuxième phase a débuté depuis 2022 elle s'attèle à diffuser l'outil ainsi qu'à poursuivre la sensibilisation et la formation des professionnel.les sur ces thématiques.

Activités 2023 :

- PARTICIPATION AU GROUPE D'APPUI METHODOLOGIQUE (GAM) COMPRENANT UNE VINGTAINE DE PARTENAIRES DE DIFFERENTS SECTEURS
- MOBILISATION DES PROFESSIONNEL.LES DE PREMIERE LIGNE :
 - Organisation d'un colloque sur « Violences conjugales et/ou sexuelles. L'inceste. Ecouter, accueillir et accompagner les victimes » le 7 novembre ayant réuni 206 personnes
 - Organisation de 12 ateliers de sensibilisation à l'outil DPO ((14/02 ; 27/03 ; 25/04 ; 15/05 ; 11/09 ; 26/09 ; 03/10 ; 13/11 ; 11/12)). Au total, 163 personnes ont participé aux ateliers en 2023. Un atelier sur le flag system (pour les enfants et les adolescent.es et pour les personnes porteuses de handicap) a aussi été organisé et a rassemblé 17 personnes (14/02).
 - Organisation du forum ouvert du projet DPO afin de récolter les attentes et besoins des professionnel.les pour la suite du projet DPO et pour établir un état des lieux des secteurs. L'activité a eu lieu le 14 février et a rassemblé 40 personnes
 - Organisation de deux ateliers pour identifier les caractéristiques du jeu collaboratif d'apprentissage entre pair.es pour la Détection, la Prise en charge et l'Orientation des violences sexuelles et conjugales, (22/06 à Namur ; 05/09 à Bruxelles). 25 professionnel.les ont participé à cette activité.

Représentation politique, militance et plaidoyer

La FLCPF représente ses membres et participe à la défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive dans diverses plateformes de plaidoyer politique.

Plateforme EVRAS (voir plus haut)

Fédérations Wallonne et bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS/FWPS)



A travers sa participation aux assemblées générales des Fédérations wallonne et bruxelloise de Promotion de la santé, la FLCPF cherche à défendre et valoriser la promotion de la santé sexuelle et reproductive dans les politiques publiques régionales. En 2023, après le lancement en 2022 des deux cadres institutionnels régionaux en promotion santé, la FLCPF a poursuivi son implication dans les travaux de concertation des deux fédérations avec les administrations et cabinets. Cette année qualifiée des deux côtés de « transitoire » a été marquée par une série de besoins « d’ajustement » pour lesquels les membres sont systématiquement consultés (comité de pilotage, canevas d’évaluation...).

L’actualité ou la préparation de l’entrée en vigueur de nouveaux cadres a également mobilisé les acteurs de terrain. A Bruxelles, notons par exemple le projet de révision du décret PS, le démarrage de la coordination du PSSI par Brussano, le suivi du décret et ordonnance conjoints relatif à l’organisation de l’ambulatoire et de la première ligne social santé dans la région bilingue de Bruxelles- Capitale, les accords du non marchands, etc.

En RW, la FLCPF s’est particulièrement investie dans la rédaction du mémorandum sectoriel.

Plateforme *Abortion Right*

La Fédération a participé aux différentes réunions organisées par la plateforme tout au long de l’année 2023. La plateforme a assuré un suivi attentif de l’évolution de l’actualité politique concernant le dossier sur l’élargissement des conditions d’accès à l’interruption volontaire de grossesse. Dans ce cadre, elle a évidemment poursuivi son travail de plaidoyer en faveur d’une dépenalisation totale de l’IVG et d’un élargissement des conditions d’accès. Elle a particulièrement communiqué dans la presse et interpellé les politiques, notamment suite à la publication du rapport du comité interuniversitaire en charge d’évaluer la loi et la pratique de l’IVG en Belgique.

La plateforme a également créé son mémorandum en vue des élections de juin 2024.

Fédération des Associations Sociale-Santé (FASS)

La FLCPF a participé régulièrement aux réunions du Conseil d’administration et aux réunions des commissions wallonnes et bruxelloises de la FASS dont elle est membre du bureau et pour laquelle elle assume certains mandats de représentation dont le Fonds *Réduire et Compenser pour le secteur Social Santé Bruxellois*, le Fonds *Social Intersectoriel Pour les Institutions Sociales et de Santé de Bruxelles-Capitale* (Gestion DSI) et *Bru-Share* asbl, Groupement d’employeurs .

Plusieurs dossiers importants ont mobilisé la FASS dont principalement l’appui aux membres dans le suivi et la compréhension des négociations des Accords du Non-Marchand 2021-2024 mais aussi les subsides à l’emploi (revalorisation forfaits APE et Maribel), les indexations salariales, les fonds de formation gérés



paritairement, le suivi de la réforme APE et de mesures de simplification administratives auprès de la Région wallonne, des projets bruxellois de mutualisation par la création d'un service de soutien aux employeurs, etc. Un suivi de ce dossier a régulièrement été fait auprès des membres en intercentres.

L'Interfédération Ambulatoire (IFA)

L'Interfédération ambulatoire réunit les représentant.es des douze secteurs concernés par le décret ambulatoire Cocof. Elle est coordonnée par le CBCS, Conseil bruxellois de coordination sociopolitique dont la FLCPF est membre de l'organe d'administration. En 2023, outre le suivi de projets intersectoriels divers, le principal dossier suivi en IFA a été **la conception du Plan social-santé intégré (PSSI) et la réforme du décret ambulatoire**. Pour rappel, à l'été 2020, le cabinet du Ministre Maron, les administrations et l'Observatoire de la Santé et du Social ont lancé le processus de concertation nommé « Brussels Takes Care » dont l'objectif était la rédaction d'un Plan social-santé intégré. De ce nouveau plan intégré a ensuite émergé un travail de révision du décret ambulatoire bruxellois et de rédaction d'un nouveau décret-ordonnance conjoint.

L'IFA a suivi de près l'avancée de ces travaux, notamment en étant représentée via le CBCS au Comité Stratégique. Certains de ses membres ont également participé à différents groupes de travail thématiques mis en place. C'est à travers ces GT que les acteurs associatifs ont principalement été consultés.

De par la place qu'elle a occupé dans ce processus, l'IFA a été une force de proposition et a joué un rôle de vigilance dans l'intérêt du secteur ambulatoire bruxellois. Lors des réunions de travail de l'IFA, la FLCPF est restée attentive à ce que les intérêts du secteur du planning familial soient bien rencontrés dans la vision intersectorielle portée par l'IFA. Un suivi de ce dossier a régulièrement été fait auprès des membres bruxellois en intercentres.

C'est également dans ce contexte que la FLCPF a participé à plusieurs réunions de travail avec des représentants de l'administration et du cabinet Trachte sur la révision du volet « centres de planning familial » du décret Ambulatoire (cfr. Point suivant).

L'IFA a également travaillé en 2023 à l'établissement d'un rapport intersectoriel et a été active sur plusieurs questions d'actualité : augmentation de la violence dans les services de première ligne, besoins en simplification administrative, recueil de données harmonisé, numérisation des services et accès aux droits, etc.

Révision du décret Ambulatoire bruxellois (COCOF)



La révision du cadre légal et réglementaire COCOF a été préparé en amont avec les membres bruxellois à partir de fin 2021 en intercentres d'abord, ensuite via des documents partagés et enfin à travers plusieurs réunions de travail qui se sont tenues en 2022 et 2023.

Les principales demandes du secteur portaient sur l'intégration du cadre et du financement issu de l'ancien appel à projets EVRAS dans l'agrément et la reconnaissance et le financement de la fonction de coordination. Ces deux revendications ayant été finalement rencontrées. Plusieurs demandes d'ordre budgétaire ont également été formulées (frais de fonctionnement, rémunération des fonctions indépendantes, informatique, etc.) ainsi que la reconnaissance explicite de plusieurs diplômes pour composer facultativement l'équipe pluridisciplinaire en CPF.

La collaboration avec l'administration et le cabinet Trachte s'est poursuivie et a abouti courant 2023 à une version révisée du décret jugée satisfaisante pour le secteur. Les principaux acquis sont :

- Les missions du CPF ont été précisées et particulièrement la mission qui organise les activités de prévention et de promotion de la santé visant à permettre à tout individu d'accéder à une vie relationnelle, affective et sexuelle épanouie, notamment en assurant des activités d'animations en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en particulier en milieu scolaire.
- Deux fonctions ont été ajoutées (à celles d'accueil, médicale, psychologique, juridique, de soutien administratif et sociale) :
 - La fonction de coordination financée pour tous les CPF Cocof à hauteur d'1/4 ETP
 - La fonction de prévention et d'animation en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle
- De nombreuses précisions et mises à jour ont été intégrées dans les nouveaux textes afin de mieux correspondre à la réalité actuelle des centres de planning familial.

Rapport sectoriel quinquennal COCOF (2017-2021)

2023 aura également été l'année de la finalisation du nouveau rapport sectoriel quinquennal COCOF diffusé en mai 2023. Il s'agit d'une obligation décrétales qui incombe à toutes les fédérations de l'ambulatoire bruxellois agréées comme organisme représentatif par la COCOF. Dans ce cadre, elles doivent rédiger tous les cinq ans un rapport faisant l'état des lieux de leur secteur et proposant une analyse de l'évolution des problématiques sociales et de santé rencontrées, ainsi que de l'évolution de pratiques professionnels notables. En 2023, la FLCPF a également participé à la rédaction du rapport intersectoriel Cocof et à l'organisation d'une journée d'échanges et de réflexion sur les enjeux de l'ambulatoire à Bruxelles en présence des fédérations, administrations, cabinets et ministres compétents : <https://cbcs.be/wp-content/uploads/2024/02/Resume-RI-mise-en-page-def-pour-actu-CBCS.pdf>



Groupe de travail interfédérations Cocof : guide pour les CPF sur le remplissage du rapport harmonisé

En 2023, un nouveau canevas de rapport d'activités commun à l'ensemble des secteurs de l'ambulatoire a été exigé par la Cocof. La FLCPF a constitué un groupe de travail avec les centres et en partenariat avec la FCPPF pour participer à l'élaboration d'un mode d'emploi de remplissage de ce nouveau rapport sous l'angle spécifique des activités CPF. Ce GT s'est réuni à 4 reprises et a abouti à un document visant à soutenir et accompagner les centres de planning familial dans la réalisation de ce nouveau rapport d'activités.

Ce guide vise à favoriser une méthode de remplissage la plus commune et cohérente possible pour l'ensemble des CPF COCOF. En rapportant les informations et données de façon similaire, le secteur s'outille ainsi pour parler « d'une seule voix » et défendre sa spécificité. En invitant les CPF à utiliser les réponses préétablies développées dans le guide, la méthodologie permet à chaque centre de les compléter/adapter avec des informations qui lui sont propres, de sorte à valoriser ses spécificités sans dénaturer le message sectoriel.

Conseils Consultatifs Cocof

La FLCPF est représentée au sein des sections Services ambulatoires, Promotion de la Santé et Personnes Handicapée du Conseil consultatif.

Le Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services d'Action sociale (3ème âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale ...) subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présence de représentants de la FLCPF est importante pour la réalisation de nos projets mais aussi et surtout pour la défense de nos membres et du secteur CPF ainsi que la prise en compte des DSSR dans les stratégies mises en place par les pouvoirs publics.

La FLCPF est également membre du *Conseil bruxellois pour l'égalité entre les femmes et les hommes* (CEFH) qui a été créé, d'une part, pour garantir que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes opportunités et soient traités de la même manière et d'autre part, pour lutter contre toute forme de discrimination basée sur le sexe.

Groupe de travail interfédérations à l'AVIQ : révision du cadre légal et réglementaire des centres wallons



À l'automne 2021, les fédérations de centres de planning familial ont entamé, en collaboration avec l'AViQ et le cabinet de la Ministre Christie Morreale, un travail de révision du cadre légal et réglementaire des centres de planning familial wallon. L'ouverture de ce chantier s'est à l'origine justifié par la réalisation – par les fédérations de CPF - d'un travail d'objectivation de la nécessité de reconnaître et de financer la fonction de coordination en CPF.

L'objectif visé et partagé dès le début du processus par l'ensemble des parties est une évolution et une adaptation de plusieurs éléments du cadre aux réalités et besoins actuels des services sur le terrain. La finalité est que ceux-ci puissent prioritairement se consacrer à répondre avec qualité aux besoins de la population wallonne en matière de santé sexuelle et reproductive.

La FLCPF a longuement préparé ce dossier avec ses membres wallons dès le printemps 2021. Elle a continué à les consulter très régulièrement principalement via les intercentres ou par e-mail sur base de documents de travail.

Les négociations ont été particulièrement compliquées et l'année 2023 a été marquée par la décision du cabinet de soumettre le secteur à un audit financier qui a démarré en juillet 2023. Les fédérations de CPF ont obtenu gain de cause pour que les dossiers de révision du cadre légale et réglementaire d'une part et l'audit financier d'autre part ne soient pas mêlés afin de ne pas compromettre la réforme du décret. Les travaux sur les textes révisés du décret et de l'arrêté ont ainsi abouti en 2023 et les textes ont suivi le parcours législatif jusqu'en 2024. De nombreuses précisions et mises à jour ont été intégrées dans les nouveaux textes afin de mieux correspondre à la réalité actuelle des centres de planning familial et des moyens conséquents ont été dégagés pour financer la fonction de coordination pour les 72 CPF wallons à hauteur de 40 000 €.

Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs et (FBSDSR)

Cette association conjointement gérée par Sensoa et la FLCPF est représentante officielle de la Belgique au sein de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). L'IPPF est un mouvement de la société civile ancré localement et connecté à l'échelle mondiale. Réseau international de plus de 150 associations, sa mission, proche de celle de la FLCPF, est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain auprès des populations. Via la mise en place d'une série de projets, elle vise à donner aux personnes, notamment démunies et vulnérables, la possibilité et les moyens de faire des choix libres et éclairés quant à leur vie sexuelle, affective et reproductive et d'avoir accès à des services adaptés et de qualité. A travers notre participation à l'IPPF, nous concourons entre autres à développer un plaidoyer européen et mondial ainsi que des partenariats avec des ONG, des agences de l'ONU et des acteurs



politiques dont des parlementaires européens pour veiller à ce que nos objectifs et priorités soient pris en compte dans les débats internationaux.

Outre la finalisation du processus d'accréditation de l'IPPF, les enjeux principaux de la Fédération belge en 2023 étaient liés au plaidoyer aux niveaux belges et européens et aux échanges de pratiques entre Nord et Sud du pays.

Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes (PFVFF)

La Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes a été réactivée fin 2022, à l'initiative de Garance asbl et de Vie Féminine. Cette plateforme réunit des associations et collectifs féministes luttant contre les violences faites aux femmes sur l'ensemble du territoire belge et alimente notamment le blog « StopFéminicides ». La plateforme, qui compte actuellement plus d'une trentaine de membres, a pour objectif de fédérer les associations, de partager les informations, de mener des plaidoyers et d'aboutir à une meilleure collaboration entre ses membres.

Plaidoyer politique

Outre la représentation politique, la FLCPF, dans le cadre de son travail de défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mène également des projets propres ou en partenariat avec d'autres associations.

Mémoire politique

En vue des élections régionales, fédérales et européennes du juin 2024, la FLCPF a réalisé un mémoire politique dans l'objectif final d'améliorer l'accès aux et de garantir la qualité des soins de santé sexuelle et reproductive dans notre pays, traduction la plus effective de la protection et de la réalisation des droits sexuels et reproductifs, droits humains protégés par plusieurs textes internationaux, européens et belges.

Ce travail de longue haleine a mobilisé l'ensemble de l'équipe en 2023 mais aussi les centres et le CA pour arriver à la formulation de 50 recommandations prioritaires. Après une brève présentation de ce que sont les droits sexuels et reproductifs, ce mémoire expose en trois sections plusieurs enjeux et recommandations. La première section traite d'enjeux et formule des recommandations relatives à l'amélioration de politiques de santé sexuelle et reproductive pour un accès plus large à des **outils de prévention et des soins plus qualitatifs**. La seconde traite d'enjeux et formule des recommandations transversales et spécifiques relatives à la protection et la **promotion des droits sexuels et reproductifs des publics particulièrement vulnérables** en la matière, en mettant en exergue les réponses à apporter pour tenir compte de leurs besoins spécifiques. La troisième section traite d'enjeux et formule des



recommandations relatives à **l'amélioration de l'accès aux services** de santé sexuelle et reproductive par le renfort des moyens et des conditions de travail des centres de planning familial.

Après un travail de priorisation, de formulation et de mise en page, ce memorandum a fait ensuite l'objet d'une campagne pré-électorale qui s'est déclinée en plusieurs volets :

- Un volet « politique » : le memorandum a été transmis aux partis politiques francophones avec organisation de rencontres pour présenter nos recommandations pour la prochaine législature.
- Un volet « grand public » : une campagne de communication a également été réalisée pour faire vivre le contenu de notre plaidoyer sur les réseaux sociaux à l'attention du grand public.

Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à l'IVG, notamment par la modification de la législation relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)

Pour rappel, le 1er octobre 2020, l'accord politique du gouvernement Vivaldi renvoyait l'étude de l'élargissement de la législation en matière d'interruption volontaire de grossesse en Commission Justice pour des travaux d'instruction supplémentaires. Début 2021, un groupe de travail parlementaire s'est mis en place et s'est vu chargé de définir les contours d'une étude dont l'objectif serait l'évaluation de la législation actuelle et l'exploration d'une évolution de celle-ci et d'identifier les expert-es scientifiques qui seraient chargé-es de mener cette étude. Le groupe d'expert-es a été mis en place et commencé ses travaux au début de l'année 2022. La FLCPF a soutenu leur travail, notamment en répondant favorablement à leur invitation d'audition afin de leur faire part des difficultés et des besoins sur le terrain et de nos recommandations quant à l'évolution de la législation.

La FLCPF a également maintenu sa collaboration de travail avec certaines députées et a co-organisé et participé aux différents évènements ou actions de mobilisation/communication mises en œuvre, notamment avec le secteur féministe, entre autres via la plateforme Abortion Right dont elle est membre. Cette mobilisation a été particulièrement vive suite à l'abrogation de l'arrêt Roe vs Wade aux États-Unis,

Par ailleurs, la FLCPF a apporté son soutien à Médecins de Monde sur son plaidoyer sur l'accès à l'interruption de grossesse (IVG) et à l'aide médicale urgente (AMU) pour les femmes sans accès aux soins en Belgique. Aussi, la FLCPF a poursuivi son travail de plaidoyer autour de la pénurie de médecins pratiquant l'IVG.

Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à la contraception d'urgence

La proposition de loi visant la légalisation de la délivrance de la pilule d'urgence par « *les organismes agréés chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des personnes dans le cadre de la vie affective et sexuelle* » (c'est-à-dire les CPF du côté francophone du pays), et à la rédaction de laquelle la FLCPF a collaboré avec les autrices, a été déposée à la Chambre en mai 2022. Elle n'a toutefois pas



poursuivi son parcours législatif pour le moment. En effet, deux mois plus tard, une résolution socialiste datant de 2019 a enfin été débattue au Sénat. La version originale du texte suggérait au gouvernement d'envisager une modification de la loi du 10 mai 2015 afin de légaliser la délivrance de la pilule d'urgence par du personnel psycho-social, notamment en CPF. Toutefois, suite aux auditions de décembre 2021 (auxquelles la FLCPF a été conviée) et aux débats qui s'en sont suivis entre les sénateurs et sénatrices en juillet 2022, la version adoptée de la résolution remplace cette disposition par une nouvelle encourageant plutôt le gouvernement à « *favoriser la présence de médecins dans les centres de planning familial afin de rendre légale la délivrance de la contraception d'urgence en leur sein* ». Une résolution n'étant toutefois pas contraignante, ce vote n'a pas (encore) été suivi d'initiatives politiques. Ce dossier est particulièrement compliqué à mener à bien, en raison principalement du lobby puissant des pharmacies d'une part et du faible intérêt qu'il suscite du côté néerlandophone du pays d'autre part (or il s'agit de compétences fédérales).

Communication

Le service communication vise à valoriser l'image de la FLCPF et à promouvoir ses activités à l'extérieur. Il s'attache aussi à améliorer et à faciliter les contacts avec et entre ses membres ainsi qu'à les informer des activités sectorielles et intersectorielles. Enfin, il a pour objectif de renforcer les relations entre les différents services de la Fédération, de favoriser les échanges et de renforcer la cohésion entre les travailleurs.

Sur la scène médiatique belge

Depuis plusieurs années, la FLCPF porte un soin particulier aux contacts entretenus avec les différents médias et à la mise à jour d'une liste de contacts médiatiques personnalisée. Les demandes d'interventions médiatiques (Presse, TV, Radio) ont été relayées aux personnes susceptibles de pouvoir aborder les thématiques sur lesquelles les médias ont souhaité communiquer. Les contacts soignés avec les journalistes et l'expertise de la FLCPF continuent de nous positionner comme porte-parole privilégié en matière de droits sexuels et reproductifs.

En 2023, nous comptons une petite vingtaine d'interventions médiatiques (tous médias confondus), principalement axée sur la thématique de l'EVRAS et sa généralisation. Suite à la signature de l'Accord de Coopération qui a rendu l'EVRAS obligatoire en 6^{ème} primaire et 4^{ème} secondaire en septembre 2023, nous avons été sollicités plus que d'habitude au niveau médiatique pour venir éclairer les débats et contrer les fake news diffusées à l'encontre de l'EVRAS.

Interventions autour de la signature de l'AC EVRAS

PRESSE, Moustique, 26 juillet 2023, « *L'apprentissage de l'intime* »



TV, RTBF JT, 25 août 2023, « *Les animations EVRAS à l'école, ce n'est pas nouveau* »

RADIO, RTBF, Tendances Première, 01 septembre 2023 ; « *Les animations EVRAS obligatoires à l'école* »

PRESSE, 20 minutes, 23 novembre 2023, « *Education à la sexualité : après la désinformation en Belgique, un long travail de pédagogie* »

Sur d'autres thématiques

PRESSE, le ligueur, 11 janvier 2023, « *Le consentement ne doit jamais capoter* »

PRESSE, IBZ BEsafe magazine, 06 mars 2023, « *Violences sexuelles* »

RADIO, RTBF, 01 septembre 2023, Tendances Première, « *La contraception d'urgence, macontraceptionurgence.be* »

Positionnements publics

En plus des actions spécifiques qu'elle mène, la FLCPF soutient et s'associe régulièrement à des interpellations ou des prises de position publiques sectorielles et intersectorielles. Nous avons, par exemples, en 2023 été associés à :

- Signature de la carte blanche de Femmes et Santé qui dénonce les conditions de travail vécues, notamment par de petites associations qui portent les questions de santé et de droits des femmes et minorités : « La broyeuse administrative nous précarise et nous rend malade » : <https://www.rtbef.be/article/la-broyeuse-administrative-nous-precarise-et-nous-rend-malade-11162267>
- Signature de la carte blanche « La lutte pour l'égalité des genres, de chances et pour la diversité mérite un secrétariat d'Etat plein et entier »
- Signature de la carte blanche de la Plateforme citoyenne pour une naissance respectée « Violences gynécologiques : un travail d'enquête et d'auditions de deux ans bloqué au Sénat »
- Signature de la carte blanche de la Coalition Santé rappelant l'importance des déterminants sociaux pour la santé et appelant les partis à faire de la santé une priorité de leur campagne et de la prochaine législature : https://www.lesoir.be/556843/article/2023-12-21/la-sante-doit-etre-une-priorite?fbclid=IwAR0auFjc82_BIA5r3m8XKko4Vea0p-r0a-C3JgwVie9TrgOhvUiG2eyMRsw
- Signature du Mémoire de MDM : « Élections 2024 : Une feuille de route pour la simplification et l'harmonisation de l'Aide Médicale Urgent » ! : <https://medecinsdumonde.be/actualites-publications/publications/memorandum-elections-2024>
- Soutiens à la campagne de *Lire et Ecrire Bruxelles* contre le projet d'ordonnance Bxl numérique : <https://lire-et-ecrire.be/Non-au-projet-d-ordonnance-Bruxelles-numerique>



- Avis d'initiative relatif au secteur non-marchand social santé à Bruxelles, commun à Brupartners et aux Conseils Consultatifs Cocof et Cocom
- Statement and Call for Action by the European Safe Abortion Networking Group for International Safe Abortion Day, 28 September 2023
- Déclaration conjointe de la société civile sur l'avortement qui souligne l'impact de la dépriorisation et du définancement des systèmes de santé publique et des soins de santé universels sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et la nécessité de défendre le droit à un avortement sûr et légal.
- Mémoire de la Plateforme Abortion Right : <https://www.abortionright.eu/memorandum-de-la-plateforme-abortion-right-elections-belges-2024/>
- Plateforme nationale « In my name » lancée par le CIRÉ et Vluchtelingenwerk Vlaanderen en mars 2023 pour défendre une politique migratoire différente et respectueuse des droits des personnes en migration.
- Carte blanche « Violences gynécologiques et obstétricales : le Sénat sous pression » : <https://www.lesoir.be/523840/article/2023-07-05/violences-obstetricales-les-raisons-dun-blocage-au-senat>
- Diffusion et rencontres avec des parlementaires EU autour du mémorandum de l'IPPF pour les élections européennes avec nos recommandations pour une Europe féministe inclusive : <https://europe.ippf.org/>
- Présentation au Sénat : L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Carte blanche publiées par l'asbl Ex Æquo à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/sida pour dénoncer les grandes difficultés d'accès aux traitements contre le VIH pour les personnes sans-papiers en Belgique.
- Etc.



Promotion des activités de la FLCPF

Le service assure également un soutien « communication » pour les différents services de la FLCPF, principalement dans la communication qui entoure les évènements, les campagnes, les formations, et les combats politiques menés. Nous avons sélectionné quelques-uns de ces travaux :

Réalisation du rapport d'activité synthétique



Un nouveau support de communication externe a été réalisé pour la première fois en 2023 : le rapport d'activités synthétique de la FLCPF. Un document d'une dizaine de pages illustrées qui retracent l'actualité de la FLCPF en 2022.

La volonté est de présenter toujours mieux les valeurs, missions et enjeux à l'extérieur.

Campagne de communication « macontraceptiond'urgence »

La FLCPF a mis en ligne le site www.macontraceptiondurgence.be afin d'offrir une information personnalisée pour pouvoir faire des choix éclairés et disposer au mieux de son corps. A cette occasion, une campagne d'information a été réalisée sur les réseaux sociaux et des affiches ont été réalisées et diffusées dans les divers lieux de soins : CPF, maisons médicales, etc



Accompagnement de projets, par exemple :



Accompagnement d'un point de vue communicationnel pour la création de la plateforme sociale web pour les personnes ayant un handicap intellectuel, Toc Toc Toc.

Communication de crise EVRAS

2023 a marqué un véritable tournant dans la généralisation de l'EVRAS. L'accord de coopération qui rend obligatoire l'EVRAS a été signé durant le mois de septembre.

Cet accord et surtout le « Guide des contenus » annexé ont fait l'objet de polémique, d'attaques et de désinformation. Il a fallu mettre en place, avec les associations partenaires de la plateforme EVRAS, des stratégies de communication pour réagir à cette situation de « crise ».

Voici entre autres ce qui a été mis en place :

- Des communiqués de presse ont été rédigés
- Les interventions médiatiques se sont multipliées
- Le contenu du site evras.be a été alimenté avec des informations claires et vérifiées
- Une campagne de communication a été lancée sur les réseaux pour contrer les fake news
- Des supports vidéos explicatifs sur l'EVRAS ont été développés et mis en ligne

Une fois la « crise » passée, nous avons décidé de relancer une communication positive dans un climat plus serein. Fin 2023, nous avons donc retravaillé la campagne de sensibilisation à l'EVRAS, initialement lancée en 2022, afin de la rediffuser en 2024.

Communication digitale

Le service communication assure la gestion du contenu des différentes plateformes web de FLCPF : www.planningfamilial.net, www.doris-cpf.be, www.evras.be et de ses différents réseaux sociaux.

- **www.planningfamilial.net, le site web de la FLCPF**

Le site internet de la Fédération est régulièrement mis à jour : agenda des événements et formations, présentation des thématiques, présentation d'outils et publications, etc.

Voici quelques chiffres pour 2023 :

Nombre visites 29 834

Nombres de sessions : 44 714

Pages vues : 106 358

Pages/session : 2.93



- **La plateforme des Centres de Planning Familial, DORIS**

En 2023, la FLCPF a poursuivi le développement et l’optimisation de la plateforme intranet, en collaboration avec ses partenaires informatiques.

En termes de statistiques :

Nombre d’utilisateurs actuels : 3306

Nombres de sessions : 22 029

Pages vues : 77 091

Pages/session : 2.75

2023	Accueil	News	Presse	Emploi	Ressources
Visites = pages vues	54 101	6106	9413	3954	533
Temps moyen de la visite (en min)	02 :04	02 :04	01 :59	01 :41	01 :30

- **www.evras.be, le site de référence en matière d’Education à la Vie Relationnelle, Affective & Sexuelle**

La FLCPF en collaboration avec la FCPPF et O’Yes gère le site www.evras.be. Cette plateforme est aujourd’hui devenue le site de référence en matière d’EVRAS, qui rassemble tous les acteurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, établissements scolaires, etc.

Quelques chiffres pour 2023 pour le site à destination des professionnel.les :

Nombre visites : 234 945

Nombres de sessions : 282 698

Pages vues : 625 637

Pages/session : 2.88

Le trafic sur le site www.evras.be a littéralement fait x10 en 2023 (explications – voir supra)

En ce qui concerne la partie à destination du grand public :

En 2023, le trafic du site version grand public s’élève à 128.312 visites.

- **Réseaux sociaux, une communauté à informer et entretenir**



Il est aujourd’hui impossible de se passer de la force de communication des réseaux sociaux. La FLCPF l’a bien compris, et les utilise massivement afin de communiquer vers ses différents publics. C’est pourquoi elle anime une page Facebook où elle informe de ses activités : formations, évènements, etc. et relaie également les activités du réseau. Elle réagit à l’actualité relative aux droits sexuels et reproductifs et ses enjeux et nourrit les débats qu’ils suscitent.

Notre communauté Facebook est passée de 3518 à 3707 abonnés. Le compte Instagram est suivi par quelques 800 followers soit 200 de plus que l’année précédente. La FLCPF anime également une page LinkedIn avec 1071 abonnés.



Services aux membres

Au-delà des nombreux projets qui l’animent, la FLCPF est avant tout une fédération de Centres de planning qui cherche à rassembler, représenter et soutenir les 42 centres affiliés. Elle le fait en défendant de manière collective les intérêts des centres entre autres auprès des pouvoirs publics, en favorisant la concertation et les échanges de pratiques, en soutenant la réflexion conjointe, en développant une coordination avec les autres fédérations, les organismes du social-santé, de l’ambulatoire et autres partenaires, en informant les CPF sur toutes les questions en lien avec leurs différentes missions mais aussi en soutenant concrètement les centres et leurs équipes dans leurs activités. Certains des services aux membres ont été développés ci-dessus, d’autres ne justifient pas un chapitre spécifique mais toutes sont une partie essentielle du travail de la FLCPF : analyse de données sectorielles, organisation de formations, centre de documentation et de prêt de matériel, revue de presse, mini-sites internet, création d’adresses mail@planningfamilial.net, diffusion d’offre d’emploi, appel d’offre centralisé, etc.

Jade

Jade est l’outil informatique de recueil des données des centres de planning familial (bruxellois et wallons) affiliés à la FLCPF ou à la FCPPF. L’objectif premier de cette application web est de permettre une récolte statistique en vue d’une auto-évaluation et/ou d’un rapport d’activité. Aujourd’hui, Jade permet aux CPF d’encoder les coordonnées de leurs bénéficiaires, vérifier leur assurabilité, relater leurs fréquentations dans le centre et assurer un suivi de leur dossier psycho-médico-social ; d’encoder les animations EVRAS ; de rédiger des rapports d’activités standardisés ; de tenir à jour un dossier médical de manière informatisée ; d’élaborer des statistiques... Jade permet ainsi aux centres de planning familial de réaliser un suivi précis de leurs prises en charge et de leurs activités, comme par exemple le nombre de consultations ou d’animations qu’ils ont menées au service de la population.

Jade a été développé depuis 2011 par la FLCPF en collaboration avec la société informatique Axel. Suite à l’épisode Assoss Care/Topaz, la société Axel a repris seule la gestion de Jade depuis janvier 2021. Mais la FLCPF reste active sur le projet en tant que représentante des utilisateurs CPF. Nous avons notamment en 2023 été impliqué dans l’organisation de trois formations en ligne et la mise en place d’un « comité restreint » qui réunit régulièrement des représentants de chaque secteur utilisateur de Jade (CPF, SSM, services d’aide aux toxicomanes, etc.) avec la société Axel. Avec l’aide d’une prestataire externe, nous veillons à faciliter la formation des membres et la concertation avec les CPF afin de poursuivre les développements et les mises à jour nécessaires en étant attentifs à l’implication et le retour d’expérience des centres dans leurs encodages et dans les difficultés rencontrées à l’usage.



Les autres outils informatiques (Doris et mini-sites) ont fait l'objet d'une évaluation en 2022 et un plan d'actions a été ébauché pour réaliser les investissements nécessaires à la mise à jour de la plateforme Doris. Plus d'information sur ces plateformes sont reprises au sein du chapitre « communication ».

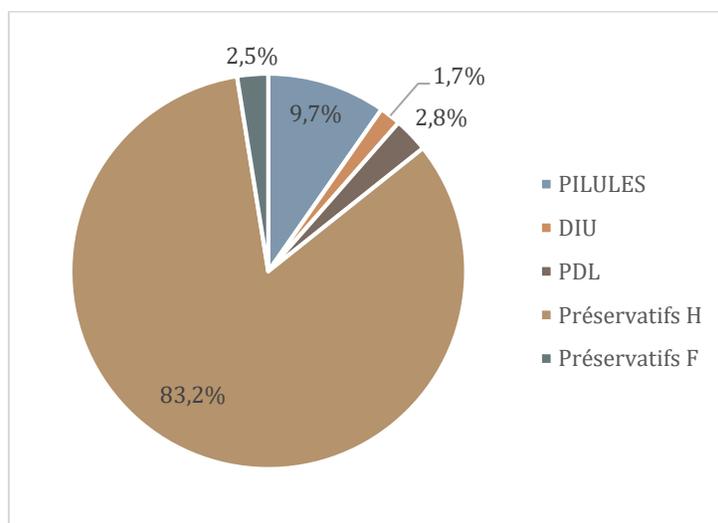
Centrale d'achats

En 2023, 75 140 moyens de contraceptions ont été achetés et distribués aux centres de planning, dont 60 % aux CPF bruxellois agréés Cocof. Grâce au subside de la Cocof, les centres bruxellois ont reçu gratuitement une partie de leurs commandes pour l'année. Les centres wallons ont pu passer commande et bénéficier de prix concurrentiels.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des contraceptifs achetés et distribués par type : pilules, pilules d'urgence dites (erronément) « du lendemain » (PDL), dispositifs intra-utérins ((DIU), préservatifs masculins et féminins.

Ce sont les préservatifs externes dits « masculins » qui ont été les plus commandés, à hauteur de 83 %. Les préservatifs féminins représentent 2.5 % et les pilules d'urgence (PDL) 2.8 % des contraceptifs. Quant aux pilules et dispositifs intra-utérins (DIU), ils représentent respectivement 9.7 % et 1.7 %. Pour comprendre ces chiffres, il est important de noter que si les DIU, PDL et préservatifs sont comptabilisés à l'unité, les pilules contraceptives sont encodées en nombre de tablettes (comprenant 21 à 28 unités mensuelles).

Répartition en pourcentage par différents types de moyens de contraception (2023, n=75 141)



En 2022, 37400 préservatifs ont été fournis aux centres de planning familial. En 2023, nous avons commandé 64 400 préservatifs dont 62 500 externes et 1900 internes. Parmi les préservatifs externes,



78 % sont livrés en vrac et 22 % sont conditionnés en pochettes contenant également un gel lubrifiant. Les préservatifs internes sont toujours proposés à la commande mais ne représentent que 3 % des préservatifs livrés.

1934 pilules d'urgence (PDL) ont été commandées en 2022 et 2141 en 2023 soit une augmentation de près de 10 %. Bien que n'étant pas les moins chères, les Ella One sont toujours les plus distribuées soit 53.6 %. Les Postinor pour 36.9 % et 9.5 % pour le Norlevo.

1307 DIU ont été fournies en 2023 aux CPF soit deux fois plus que l'année 2022. Le DIU de la marque Mi Mona Load 375 et MI-DIU Load 375 sont les plus distribués puisqu'à eux deux, ils comptabilisent 68 % des commandes.

Point d'appui

En plus de son travail de plaidoyer et de représentation politique, la fédération a continué en 2023 à mettre tout en œuvre pour soutenir ses membres et offrir son aide concrète dans leurs activités quotidiennes ou exceptionnelles. En plus des échanges organisés dans le cadre des lieux de concertation existants, chaque semaine, de nombreuses questions et demandes variées arrivent à la fédération qui sont ensuite dispatchées dans les équipes en fonction des compétences disponibles.

Parmi les sollicitations reçues en 2023, on peut pointer quelques exemples comme les indexations et révisions barémiques, l'opérationnalisation de l'Accord de Coopération pour la généralisation de l'Evras, la formation des professionnels, les aides énergie, la prévention des risques psychosociaux, les aides à l'emploi, des questions sur la législation RGPD et autres contraintes légales, sur les reconnaissances de diplôme et descriptifs de fonctions en CPF, des éclaircissements sur les législations CPF, des questions sur la gestion des asbl, les conditions d'obtention et le calcul des subsides, l'achat de matériel médical, ... et la liste est encore longue.

Quand les réponses ne sont pas directement disponibles dans l'équipe, nous avons à cœur d'essayer d'identifier des ressources alternatives ou, quand cela est possible, d'encourager l'échange de pratiques et identifier les solutions auprès des CPF membres dont certains ont déjà été confrontés à des situations similaires. C'est évidemment là un des objectifs de notre fédération : rassembler, favoriser les échanges, regrouper autour d'un projet commun, se soutenir mutuellement, fédérer les énergies pour être plus forts ensemble.



DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE – DEQ

RAPPEL DU THÈME DU PROJET

La FLCPF a choisi, pour sa DEQ 2023-2025, de travailler sur le thème : *Management : adapter les modes d'organisation internes*.

Cette décision prise à l'unanimité par les travailleuses de la FLCPF en octobre 2022 a semblé évidente tenant compte de l'actualité de notre organisation et des chantiers indispensables à mener dans les années qui viennent.

La FLCPF a vécu, ces dernières années, des changements de direction et de coordination successifs et parfois difficiles qui, indépendamment des questions de « personnes », disent l'inconfort à piloter ce navire. La fédé a également connu un turnover important au sein de l'équipe qui montre par ailleurs la difficulté à travailler à la fédé (et dans le secteur ?) ces dernières années. Des malaises fréquents ont traversé l'équipe et beaucoup de questions ont été formulées qui concernent aussi la dynamique interne, les rapports entre équipe et CA, entre équipe et membres, la clarification de qui fait quoi et qui est responsable de quoi, et les priorités des projets et services développés au sein de notre organisation.

Lors d'un processus de supervision mené en 2022, l'équipe de la FLCPF a identifié différents besoins qui ont été globalement regroupés en 5 domaines à investir afin d'améliorer notre fonctionnement institutionnel. Ces 5 domaines ont été formulés concrètement en objectifs opérationnels :

1. Clarifier les lieux de décision et la gouvernance interne ;
2. Améliorer les coopérations au sein de l'équipe et mieux répartir les charges de travail en vue d'améliorer le bien-être au travail ;
3. Clarifier les priorités, la vision, le sens, les valeurs (le cadre stratégique) ;
4. Modéliser nos outils de gestion de projet et partager nos bonnes pratiques ;
5. Capitaliser et transmettre.

En travaillant nos modes d'organisation interne, nous visons l'amélioration de notre service et des conditions de travail des employé.es mais aussi une meilleure prise en charge des besoins des bénéficiaires directs que sont nos membres CPF.

OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT

Parmi les objectifs identifiés comme prioritaires pour notre organisation, les 3 premiers sont directement liés avec le thème choisi pour notre Démarche d'évaluation Qualitative dans le cadre de notre agrément Cocof et qui rejoint le thème plus général intersectoriel « *adapter nos modes d'organisation internes* ».

Cette année, nous avons principalement avancé sur :

1. Clarifier les lieux de décision et la gouvernance interne :



- a. En 2023, nous avons entamé cet important chantier en mettant sur pied un **GT Gouvernance** constitué d'une partie de l'équipe et dont le mandat est de faire une proposition de modèle d'organisation interne. Dans ce cadre, l'ensemble des rôles et responsabilités qui doivent être pris en charge par différentes fonctions identifiées au sein de la Fédération pour qu'elle puisse mener à bien ses missions ont été listés. Ces éléments devront servir à modéliser un organigramme, des descriptions de fonctions et d'autres outils RH plus « flexibles » afin de permettre à chacun.e d'assumer ses tâches dans un périmètre d'autonomie, de collaboration et de responsabilités mieux défini.
- b. La coordinatrice des activités et le directeur continuent de se réunir avec un **superviseur** externe +/- 1 fois toutes les 6 semaines ce qui permet de faire le point régulièrement sur l'état d'avancement des chantiers, obtenir une forme de coaching et maintenir les processus en cours dans la direction fixée ;
- c. 2023 a vu la mise en place d'un GT composé de membres de l'équipe de l'AG et du CA afin de réviser notre **Règlement d'ordre Intérieur** avec pour objectif de présenter une version révisée à l'AG de janvier 2024 pour clarifier ensemble nos modes d'organisation internes ;
- d. 2023 a également été l'occasion de revoir complètement notre **Règlement du Travail**. Sur base d'une version proposée par la direction relue par le juriste de notre Fédération d'employeurs, un groupe de travail a été mis en place avec certains représentant.es de l'équipe afin de faire valider une version finale en CA début 2024 ;
- e. Dans le cadre de l'accréditation IPPF, nous avons également été amené à réviser un certain **nombre de procédures** et de lignes directrices qui ont abouti au renouvellement de notre accréditation en mai 2023 :
 - Un plan d'actions et d'évaluation des résultats/performance du CA ;
 - Un plan de continuité des activités ;
 - Plusieurs modifications aux statuts de l'asbl ;
 - Une stratégie de participation des jeunes à la gouvernance ;
 - Un manuel de procédures Admin/Fin ;
 - Une politique interne sur nos partenariats avec le secteur privé ;
 - Un registre des risques ;
 - Une politique interne en matière de conflit d'intérêt ;
 - La définition d'un cadre relationnel entre direction et CA ;
 - Une politique RH sur pour les entretiens de fonctionnement ;
 - Une note d'analyse démontrant les contraintes légales en matière e.a. d'égalité de traitement entre hommes et femmes et de non-discrimination ;
 - Une politique interne de protection des enfants et adultes vulnérables.

2. Améliorer les coopérations au sein de l'équipe et mieux répartir les charges de travail en vue d'améliorer le bien-être au travail ;

- a. Depuis début 2023, un nouveau système **d'organisation des réunions** d'équipe a été développé avec 1 réunion commune/mois ainsi que 2 réunions projets. Ce nouveau mode d'organisation permet de créer des espaces pour mettre en chantier différents dossiers transversaux mais a pu aussi soulever parfois des difficultés sur la capacité de l'équipe à



- travailler de façon collaborative. Pour pallier à ça, l'équipe s'est mise d'accord sur un cadre commun lors d'un atelier en juin 2023 qui a abouti à une note conjointe ;
- b. Une journée de « **Team building** » en juin 2023 ;
 - c. Un atelier rassemblant toute l'équipe et animé par *Culture & Santé* sur le thème de la **communication et de l'inclusion**, sujet qui a pu créer des désaccords dans l'équipe par le passé ;
3. Clarifier les priorités, la vision, le sens, les valeurs (le cadre stratégique) ;
- a. Travail conséquent réalisé par l'équipe pour mettre à jour nos objectifs sur nos **programmes pluriannuels** Promo santé RW, Promo santé Cocof et Education permanente ;
 - b. **Journée annuelle avec l'équipe sur les priorités** de l'année 2024 ;
 - c. Travail de mise à jour de notre **mémoire** 2024 – recueil de positions politiques de la FLCPF ;
 - d. A l'initiative de l'OA, une première réunion en vue de mettre en discussion les valeurs qui sous-tendent la FLCPF a été programmée avec l'équipe et se poursuivra les prochaines années avec nos membres.
4. Modéliser nos outils de gestion de projet et partager nos bonnes pratiques ;
- a. Nouvel outil de **gestion budgétaire** « projet » mis en place en 2023 et qui jusqu'ici répond aux attentes ;
 - b. Accompagnement mis en place à partir du deuxième semestre avec le Pôle Appui en Promotion et en Education pour la Santé de ESPRist-ULiège pour la co-construction d'un **cadre logique**, des objectifs et des indicateurs d'évaluation relatifs aux activités de la fédération ;
 - c. **Réunions « projets »** régulière (voir supra) aussi pour partager les bonnes pratiques de l'équipe et se mettre d'accord sur des outils ou process communs ;
 - d. GT interne à l'équipe sur « **Récolte de données harmonisées** » aux différents projets ;





FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Siège social et d'exploitation : Rue de la Tulipe 34 – 1050 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 502 82 03 – flcpf@planningfamilial.net

N° d'entreprise BE0 431 746 109 – RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

IBAN: BE24 0013 23 87 9238 - BIC : GEBABEBB

www.loveattitude.be – www.evras.be – www.betested.be – www.documentation-planningfamilial.net

www.planningfamilial.net

